

LA SURETÉ PINCE CES VOLEURS

AU CONSEIL DE VILLE

Travaux qui méritent une visite

Toute une discussion éclata après la lecture d'une requête signée de 5 propriétaires dont les demeures sont bâties sur l'extrémité ouest de la rue Salaberry, pour obtenir qu'on pose l'eau et les égouts sur cette rue... et, surtout, qu'on en fasse l'ouverture.

MM. les échevins Viau et Quevillon veulent que le conseil étudie cette question sérieusement afin d'être prêt à inclure les dépenses nécessaires sur le budget de 1945. M. l'échevin Mercier veut de son côté qu'avant d'en entreprendre trop de se décider sur la question d'expropriation d'une maison pour déboucher la rue Sullivan.

La discussion continue sur le fait qu'on ne peut trouver un moment favorable pour assembler tous les membres du conseil afin de visiter ces deux endroits et ensuite étudier la question.

S.H. le Maire propose le dimanche après-midi et c'est sur le point de satisfaire tout le monde quand tout à coup l'on pense à la chasse aux canards qui pourrait faire manquer le rendez-vous à quelques uns.

On choisit finalement samedi après-midi à 3 heures.

Citoyens du quartier Ste-Cécile et du Nord, préparez-vous, la visite s'en vient!

Cyclistes, apprenez l'anglais!

Les plaques de bicyclettes sont en anglais cette année

Quelle ne fut pas la surprise des membres du conseil de ville d'apprendre que les plaques-permis des bicyclettes pour l'année 1945 sont lettrées en anglais. On peu en effet y lire: "Bicycle License 1945" en belles majuscules blanches sur fond noir ou bleu marine.

Aussi M. l'échevin Mercier et M. Louis Quevillon ne comprenaient pas très bien cette situation et demandèrent des renseignements supplémentaires. Sachant que la commande avait été donnée à une maison de commerce qui prêche "le bon parler français et la défense de notre langue", ils ne pouvaient s'entendre dans la tête qu'une chose se fut produite.

Par le contrôleur, MM. les échevins surent alors que la commande avait été confiée à la Papeterie de Valleyfield, mais que le travail avait été exécuté par la maison Armstrong, de Montréal.

M. Quevillon bondit comme un ressort pour protester et demander que les plaques soient refusées. Ce-

(suite à la page 4)

Les noms des nôtres aux rues de notre ville

Le conseil, sur une suggestion de S.H. le Maire, adopta la formation d'une Commission de Recherches Historiques afin que les rues de Nouveau-Salaberry et quelques rues de Valleyfield même soient rebaptisées de noms qui ont un sens historique.

On décide donc de former ainsi cette commission: MM. l'abbé Adhémar Jeannotte, Frédéric Girard, J. Paul Cossette, J. M. Leduc et Jean-Marie Léger. Ils ont pour mission de reviser de baptiser les nouvelles, enfin de s'occuper des choses concernant l'histoire de notre Cité. Le secrétaire en sera le greffier de la Cité. Ces membres se choisiront leur président. Cette commission sera benévole et aura pour mission de faire des suggestions au conseil.



Le soldat ROGER GAGNIER en service actif outre-mer. Il est le fils de M. et Mme Hervé Gagnier, de Ste-Martine.

Faits divers au conseil

Le conseil autorise que le permis de M. Marcel Demers pour restaurant soit transféré à M. Maurice Saint-Denis; que le permis d'hôtel de M. Lucien Loiselle soit transféré au nom de M. Hector Charette.

On vote la somme de \$10.00 à la Jeunesse Etudiante Catholique qui organise le tirage de bourses d'études pour une valeur de \$8000.00.

Il est décidé de faire les travaux demandés dans le quartier nord: arrondir le trottoir au coin de la rue St-Laurent et Craighton; de poser un panneau reclame avertissant les automobilistes du terrain de stationnement gratuit à leur disposition. Quant aux lumières on ne peut les faire poser avant le printemps prochain à cause des restrictions de guerre.

Il est permis aux conducteurs de taxi de se servir du kiosque situé près de la gare du C.N.R. à la condition toutefois que l'on s'entende avec les citoyens qui en ont obtenu l'usage et qui s'en servent comme "petit club". Le porte-parole des chauffeurs de taxis prend cet arrangement quitte à revenir devant le conseil si "ça ne marche pas comme ça devrait".

La Fraternité des Policiers, section de Valleyfield, demande une entrevue avec le conseil de ville pour étudier un projet de contrat collectif. Comme ce contrat contient une infinité de clauses (toutes plus embêtantes les unes que les autres, comme dans les contrats habituellement) le conseil décide d'un faire faire des copies pour que chaque échevin soit au courant et puisse l'étudier. Le projet est donc laissé sur la table.

Un sévère avis du secrétaire de l'Association de la Police fut reçu par le conseil, avec ordre de s'y conformer. Le secrétaire de la Fraternité ne veut plus traiter avec les

autorités autrement que par écrit. Surprise générale... mais c'est les ordres!

Conformément à la loi, La Lumineuse, coopérative nouvellement fondée à Bellefleur fait parvenir une copie de sa constitution au conseil. On fera le commerce d'épicerie, paraît-il.

Le Comité du Timbre de Noël obtient la permission de tenir une souscription publique pour la ligue antituberculeuse, du 17 au 31 décembre.

Le contrôleur soumet un plan pour le prolongement de la rue Victoria à son extrémité ouest. Aux finances.

La coopération apportée par le chef Rosario Lantôt semble bien appréciée de M. Emile Caron de la Commission des Incendies, lors de sa dernière visite à Valleyfield. Il le dit bien dans sa lettre que le conseil transmet au département de Police.

M. Emile Morin, secrétaire du Ministère des Affaires Municipales, remercie la ville pour la chaleureuse réception qui fut faite à l'Hon. Bona Dussault, dernièrement et à lui-même.

Un contrat de 22 paires de souliers pour les constables est donné à M. Paul Chatel, un autre pour des casques de fourrure à la maison N. A. Ostiguy. Quand aux autres pour des imperméables, des casques de pompiers, etc... le président de la Police, M. Louis Quevillon et le contrôleur sont chargés d'y voir et de faire leur choix en considérant la soumission la plus basse.

S.H. le Maire souligne la présence d'une nouvelle figure dans la galerie de la presse en la personne de M. Roland Mercier nouvellement entré au service de La Gazette. M. Mercier est le fils de l'échevin du quartier Nord.

Ils avaient commis une série de vols chez Paul-Emile Cadieux, Valleyfield, Armand Santoire, St-Chrysostôme, et Osmond Bros., à Ormstown — Ailleurs dans la province — Valeur des marchandises volées: \$20,000

Les marchands des comtés de Beauharnois, Châteauguay et Huntingdon, tout particulièrement ceux de Valleyfield et Beauharnois, pourront dormir paisiblement cette fin de semaine sans craindre une visite des voleurs qui ont fait tant de ravages dans notre région depuis quelques mois.

On nous apprend hier soir que d'un seul vaste coup de filet, la Sûreté provinciale a mis fin aux activités d'une bande de gunmen spécialisés dans les cambriolages nocturnes des magasins généraux des municipalités de la rive sud.

Il y a quelques mois ces voleurs s'emparaient d'une quantité de marchandises au magasin Paul-Emile Cadieux, rue St-Laurent Valleyfield, évaluées à plus de \$3,500. En fin de semaine dernière ces mêmes gunmen se rendaient dans les paroisses de St-Chrysostôme et Ormstown où ils s'emparèrent d'une énorme quantité de marchandises. A St-Chrysostôme la victime était M. Armand Santoire, marchand, qui rapporta aux autorités une perte de près de \$2,500. Dans le village d'Ormstown les cambrioleurs se sont introduits dans le magasin des frères Osmond, dimanche matin, vers 4 heures, par une porte d'en arrière et se sont emparés d'un riche butin: sous-vêtements de laine, paletots d'hiver, chemises, etc., le tout évalué à plus de \$2,500.

Il se peut fort bien aussi que ce soit ces mêmes voleurs qui aient volé des marchandises chez Pringle, Stark & Co., à Huntingdon, chez Billette, à Valleyfield, et ailleurs, nous apprend-on.

La police a récupéré à Montréal mardi des marchandises volées pour une valeur de près de \$20,000, de huit à dix autos volés, une douzaine de revolvers et même deux uniformes complets de policiers avec leurs revolvers.

En rapport avec cette saisie, un nommé Max Shulman, colporteur, 1921, avenue Barclay, Outremont, a été traduit devant le juge Amédée Monet, mardi après-midi, sous l'accusation d'avoir recelé pour \$20,000 de marchandises volées. Il a choisi un procès devant jury et son en-

quête préliminaire aura lieu le 5 décembre prochain.

La majeure partie du butin volé, composé exclusivement de manteaux de fourrure et autres pièces de vêtement, aurait été saisie par la police provinciale dans la cave du suspect. En outre, 150 complets ont été retracés par la suite dans une gare de la métropole, d'où ils allaient être expédiés à un magasin de Moncton, N.-B.

Me Lucien Béliveau, C.R., procureur de la Couronne, ayant réclamé un cautionnement élevé pour la remise en liberté provisoire de Shulman, le juge Monet a fixé ce cautionnement à \$5,000.

D'après le capitaine A. Quenneville, les bandits opéraient de-

(suite à la page 4)

Un tribunal d'arbitrage sera formé pour entendre les revendications des institutrices

Ces dernières demandent une révision de leur salaire minimum ainsi qu'une échelle d'augmentations de salaire; les Commissions Scolaires du district s'y opposent — Arbitres et avocats nommés

Le problème épineux des salaires des institutrices sera probablement résolu sous peu si l'on s'en tient aux bribes d'informations obtenues ici et là à ce sujet.

En effet nous apprenons qu'un tribunal d'arbitrage est en voie de formation pour étudier les revendications des institutrices du district no 14, affiliées à l'Association des Institutrices de la province de Québec.

Ce que les institutrices demandent est un salaire minimum de \$600.00 par année et une augmentation annuelle de \$50.00, jusqu'à concurrence de \$1000.00 dans les écoles de campagnes et de \$1200.00 dans celles des villes. Evidemment les Commissions scolaires s'opposent à cela; pour solutionner le problème on a décidé d'exposer les faits devant un tribu-

nal d'arbitrage.

Ce tribunal est ainsi formé: Me Albert Leblanc, représentant choisi par les commissions scolaires; Me Jean-Paul Cossette, choisi par les institutrices. Ces deux arbitres s'entendront pour choisir eux-mêmes un président du tribunal et les exposés des deux côtés adverses leur seront soumis par les avocats dont les services ont été retenus par les parties en cause. Dans ce dernier cas Me G. André Meloche occupera pour les Commissions scolaires tandis que Me Ludger Codebecq fera valoir les demandes des institutrices.

Comme dans le cas du district no 14 la question du salaire minimum est une chose déjà obtenue, on ne bataillera que sur le point du salaire maximum. La majorité des institu-

(Suite à la page 5)



Venez voir notre vaste assortiment de manteaux, de fourrures et manteaux de drap garnis de fourrures.

Visitez nos divers rayons: marchandises à la verge, robes d'après midi, manteaux, chapeaux, gants, foulards, mouchoirs, etc...

Une visite nous fera plaisir et vous convaincra de nos bas prix.

Rose Lalonde

235, Victoria Tél. 157
Valleyfield

Un grand nombre de parents et amis assistent aux funérailles de M. Hubert Julien, à St-Louis

Décédé accidentellement le 8 novembre dernier à l'âge de 22 ans—Nombreux témoignages de sympathie—Remerciements de la famille

Le 11 novembre 1944, avait lieu, en l'église St-Louis de Gonzague, les funérailles de M. Hubert Julien, fils d'Armand Julien de St-Louis de Gonzague, décédé accidentellement le 8 novembre à l'âge de 22 ans.

La levée du corps fut faite par l'abbé Dominique Julien, Supérieur du Séminaire de Valleyfield, qui chanta aussi le service, assisté de MM. les abbés Paul-Emile Julien et Omer Séguin, comme diacre et sous-diacre. Des messes furent dites aux autels latéraux par MM. les abbés Alcide Primeau, professeur au Séminaire et Paul Lebeuf, aussi professeur au Séminaire. Au chœur on remarquait M. le Chanoine Herménégilde Julien, curé du Sacré-Coeur; M. le Chanoine Laframboise et M. le Chanoine Aubin, du Séminaire de Valleyfield.

La chorale était sous la direction de M. Maurice Legault; MM. Armand Roy et Maurice Legault exécutaient le chant.

Le deuil était conduit par M. Alcide Daoust, membre des Chevaliers de Colomb, les porteurs étaient: MM. Maurice Daoust, Roland Larin, Réal Boyer, Edmour Houle, Claude Laurin, Georges Boyer. MM. Armand Gagnon et Léo

St-Denis faisaient la quête.

Le défunt laisse pour pleurer sa perte, outre son père et sa mère, M. et Mme Armand Julien, trois soeurs: Mme Jean-Paul Boyer (Simonne); Marie-Claire et Florence; six frères: Gérard, Emilien, Louis, Raymond, Henri et Dominique; deux belles-soeurs: Mme Gérard Julien (Aline Sauvé), Mme Emilien Julien (Marie-Alice Boyer); un beau-frère, Jean-Paul Boyer; ses neveux et nièces: Royal Boyer, Jacques Julien, Monique, Madeleine, Nicole et Lise Julien.

Dans le cortège ont remarquait: M. et Mme Omer Brossoit, M. et Mme Victorien Brossoit, M. et Mme Aimé Brossoit, M. Ovide Julien, M. et Mme Léo Julien, Wilfrid Julien, Léo Houle, Léo Charette, Mlle Rita Houle, Lucille Houle, M. et Mme Siméon Houle, M. et Mme Angelbert Cardinal, M. Paul Marleau, M. Louis Marleau, M. et Mme Lucien Marleau, M. et Mme Albert Methot, M. et Mme Julien Brossoit, Omer Brossoit, M. et Mme Médard Brossoit, M. et Mme Joseph-Henri Brossoit, M. et Mme Léo-Paul Brossoit, M. Jean-Baptiste Brossoit, M. et Mme Henri Deschamps, M. et Mme Raoul Duranceau, M. et Mme Paul Laurin, M. et Mme Emile Laurin, M. et Mme Albert Laurin, M. et Mme Gustave Laurin, Florian Lau-

rin, M. et Mme Armand Brossoit, M. et Mme Oskar Brossoit, M. et Mme Alexandre Laurin, M. et Mme Eucher Maher, Mme Emilienne Théorêt, M. et Mme Eugène Brossoit, M. et Mme Alcide St-Onge, Jean-Guy Julien, M. et Mme Albert Chartrand.

Tributs floraux: Mlle Thérèse Boyer, The Beauharnois Light, Heat Power Co., Ses Compagnons de travail.

Télégrammes: M. et Mme Lucien Barrière de Montréal, M. et Mme Adrien Brossoit de Montréal.

Bouquets spirituels: M. et Mme Roumald Hamelin, Mlle Georgette Lalonde, M. et Mme Elzéar Lalonde, Mlle Fernande Sauvé, M. et Mme Gustave Sauvé, famille William Jolicoeur, Mlle Fernande Perron, M. Armand Boutin, M. Dorilas Roy, M. et Mme Joseph Trudeau de la Malson Duchesneau-Trudeau de Montréal, M. et Mme Albert Chartrand, M. et Mme Edgar Julien, Mlle Thérèse Daoust et ses élèves de l'École no 3.

Offrandes de messes: Le Personnel de la Banque Canadienne Nationale de Bellerive et Valleyfield, Mlle Thérèse Boyer, M. et Mme Gérard Julien, M. et Mme Emilien Julien, Les frères et soeurs du défunt, M. et Mme Jean-Paul Boyer, M. et Mme René Boyer, Réal Boyer, Rolland Boyer, Raymond-Marie Boyer, Georges Boyer, Mlle Madeleine et Laurette Boyer, M. J.-A. Laurin, Mlle Florentine Trudeau, Le Chanoine Laframboise, l'abbé Dominique Julien, Mlle Hélène Filiatrault, Mlle Laura Gauthier, M. Francis Leith, Lucien Jérôme, Famille Conrad Monette, Les Membres des Chevaliers de Colomb, l'abbé Médard Montpetit, M. Gaston Ostiguy, Rév. Père Henri Charette, M. Noël Ostiguy, Mme Lamontagne, Mlle E. Charette, Famille Domina Daoust, Notaire et Mme J.-M. Le-

duc, Un groupe d'amis de St-Louis, MM. Alcide Daoust, Armand Gagnon, Antonio Marchand, René Daoust, Adrien Daoust, Lucien Daoust, Donat Bélanger, Claude Laurin, J.-M. Daoust, Léo St-Denis, René Lorangé, Jean-Paul Vinet, Léopold Gagnon, J. R. Camille Lamberge et Hervé Guérin, Ses Compagnons de travail: MM. Joseph Bourget, Armand Gagnon, Clément Bourget, Isidore Comeau, Albert Brossoit, Paul-Emile Poirier, Gérard Boulé, Albert Bazinet, Adélaré Clavel, Frank Riley, Hector Fortier, Anatole Bourget, Rodrigue Chayer, Roland Tremblay, Donat Mailloux, Philorum Lecompte, A. F. Smith, Gérard Allard, Adélaré Leduc, Albert Gendron, Jack Harkins, G. A. Maker, J. P. Acquin, M. Horgan, L. Marleau, A. Girard, Emile Beaulieu, Avon Bourget, Hugh Dunn, L. Larouche, Hervé Gendron, Léo Côté, Léo-Paul Brossoit, M. et Mme C. Villeneuve, M. Kingsmill employé de la Beauharnois Light, Heat & Power Co.

Sympathies: L'abbé J. Viau, Directeur du Séminaire de Valleyfield; Familles Siméon Houle, Armand Brossoit, Hilda Paquette, M. et Mmes Julien Brossoit, Omer Brossoit, Joseph-Henri Brossoit, Wilfrid Julien, M. et Mme Albert Lemieux, M. et Mmes Albert Paquette, Lucien Marleau, Louis Marleau, Paul Marleau, Famille Emilien Marleau, M. et Mme Gustave Laurin, Marcel et Jean-Guy Julien, M. et Mme Emile Paquette, M. et Mme Angelbert Cardinal, M. Roma Laurin, Mme Edmour Julien, M. Emile Julien, M. et Mme Eugène Brossoit, M. et Mme Raoul Houle, M. et Mme Adélaré Brault, M. et Mme Eugène Brunet, Mme J.-Bte Côté, Eng. Valleyfield; M. et Mme Eucher Maher, Mlle Claire Derepentigny, Famille Médard Chartrand, M. et

(Suite à la page 6)

Au congrès d'Acton Vale pour la prévention des accidents

Déclaration du colonel Arthur Gaboury—Série de congrès organisés par l'Association du Québec pour la prévention des accidents de travail

90,564 accidents se sont produits dans l'industrie au cours de 1943 et leur coût total s'est élevé à \$8,208,000 a déclaré le colonel Arthur Gaboury, gérant-général de l'Association du Québec pour la prévention des accidents du travail au cours d'une réunion qui groupait les patrons et ouvriers de la région d'Acton Vale, au congrès régional de sécurité industrielle tenu dans cette ville la semaine dernière.

M. Gaboury ajouta que depuis le 31 septembre 1931 jusqu'à décembre 1943, les firmes industrielles et la Commission des accidents du travail avaient payé la somme de \$61,406,000 en indemnités aux familles des ouvriers tués à l'ouvrage

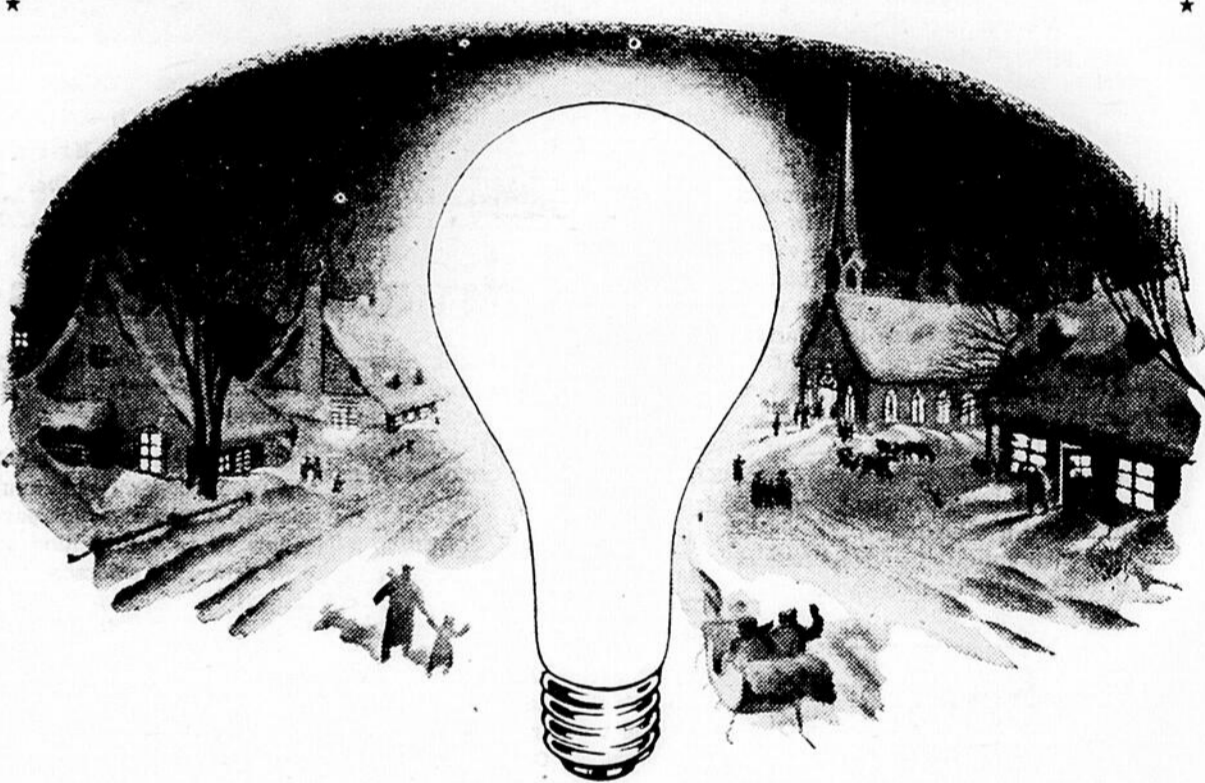
M. Gaboury souligna combien ces sommes étaient énormes et il ajouta que ces chiffres terrifiants donnaient une idée du travail qui reste à faire dans le domaine de la prévention des accidents. Il demanda à toutes les personnes présentes de concerter tous leurs efforts afin de réduire le nombre des accidents dans

les diverses usines de la région. Il fit plusieurs suggestions pratiques et termina en faisant appel à la collaboration de tous.

Le congrès d'Acton Vale a remporté un succès complet. Les patrons et employés de l'Acton Rubber Co. Ltd., de l'Acton Vale Shoe Co., de l'Acton Silk Ltd., ainsi que de toutes les industries de la région ont assisté au ralliement. On estime à un millier le nombre des personnes qui remplissaient à capacité la vaste salle.

Ce congrès faisait partie d'une série que l'Association du Québec pour la prévention des accidents du travail organise cet automne par toute la province.

Sait-on que durant 1944, 750 bouteilles de toniques ont été données gratuitement aux enfants faibles dont les moyens sont restreints. C'est avec les profits du Timbre de Noël que l'on est parvenu à faire cette oeuvre. Souscrivons généreusement car les besoins de 1945 sont plus grands.



Donnez plus d'éclat

à la saison des Fêtes

La levée des restrictions sur l'éclairage électrique permet aux montres des magasins de redevenir ce qu'elles étaient—d'ajouter à l'atmosphère de Noël et de donner au commerce d'avant les Fêtes un élan considérable au bénéfice des marchands détaillants. Faites vérifier votre éclairage immédiatement.

Assurez-vous aussi que l'éclairage est à point dans votre maison—ménagez précieusement la vue des vôtres.

Votre électricien ou votre bureau le plus rapproché vous fera les suggestions nécessaires et vous fournira tous les détails concernant le matériel disponible, les nouvelles prises de courant, les nouvelles appliques, lampes, etc.

The Shawinigan Water & Power Company

Électricité  Produits Chimiques

GÉNIE CIVIL TRANSPORT CONSTRUCTION

On Demande

XK Drapiers et Crompton & Knowle—ar-rangeurs de métiers et tisserands, hommes, travail de nuit. Tisserands, sexe féminin, travail de jour.

Pour la Région des Trois-Rivières.

S'adresser au

Bureau du Service
Sélectif National

dans votre voisinage

Référez: BR. 848.

(23-30-7-14)

La
Gazette de Valleyfield
et
Le Courrier
Pour les deux journaux
Six mois: \$1.00 1 an: \$2.00
REAL LEGAULT,
gérant de la circulation

LA GAZETTE de VALLEYFIELD

LISEZ
LE COURRIER

Journal hebdomadaire entièrement dévoué aux intérêts de la ville de Beauharnois et sa région.

Paraissant le lundi de chaque semaine

"Journal hebdomadaire dévoué aux intérêts de Valleyfield et de sa région"

S.E. Mgr Oscar Julien, P.B., adressera la parole à Saint-Timothée le 8 décembre

Invité de la Chambre de Commerce Rurale de Saint-Timothée — Un troupe d'artistes de la radio — Les missions d'Afrique

La population de la paroisse de Saint-Timothée et des environs aura le privilège d'entendre un conférencier de marque vendredi soir prochain, le 8 décembre, alors que Son Excellence Monseigneur Oscar Julien, P.B., vicaire apostolique au Nyassa, Afrique adressera la parole.

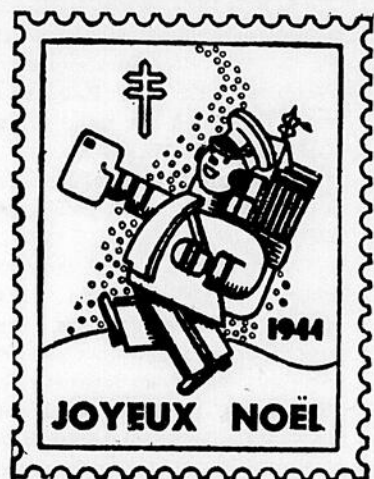
De retour au pays depuis quelques semaines seulement, Son Excellence Mgr Julien parlera fort probablement d'un sujet qui lui est très cher:

le recrutement des missionnaires pour ces terres lointaines.

A cette occasion Mgr Julien sera l'invité de la Chambre de Commerce Rurale de Saint-Timothée. Comme on le sait, Mgr Julien est natif de Saint-Timothée et il est une figure bien connue dans notre district.

Un groupe d'artistes de la radio rehausseront de leur présence cette soirée éducative et récréative.

Les TIMBRES de NOËL



protégent votre foyer
contre la tuberculose

M. A. Lefebvre, conférencier à l'assemblée générale de la Chambre Cadette lundi soir

M. Lefebvre parlera de la "profession de barbier au cours des derniers siècles" — Autres questions discutées — Assemblée des directeurs lundi soir dernier — Assemblée générale le 4 décembre à 8.30 p.m.

RAPPORT DE LA SEMAINE PROVINCIALE

La Semaine Provinciale de la Chambre de Commerce des Jeunes de Valleyfield a remporté un vif succès, déclara lundi soir dernier, M. Maurice Lapointe, président, au cours d'une assemblée des directeurs

tenu au Club Touriste. M. Lapointe en profita pour remercier les présidents des divers comités et les nombreux collaborateurs de la Chambre pour la magnifique manière dont les choses se sont déroulées au cours de la Semaine Provinciale.

M. Roland Côté, président du comité de recrutement, déclara à l'assemblée que la Chambre Cadette avait actuellement près de 120 membres en règle pour l'année 1944-45. C'est grâce à l'excellent travail de M. Côté et ses collaborateurs que la Chambre Cadette de notre ville compte un aussi grand nombre de membres pour la prochaine année fiscale.

A cette même assemblée on nous déclara que le prochain conférencier, à l'assemblée générale qui aura lieu lundi soir prochain, le 4 décembre, à 8.30 heures, sera M. Adrien Lefebvre, barbier de Valleyfield. M. Lefebvre parlera de la profession de barbier au cours des derniers siècles. Il ne faudrait pas manquer cette causerie qui sera de nature à intéresser tous les Jeunes et les amis de la Chambre de Commerce des Jeunes de Valleyfield. M. Lefebvre sera présenté par M. Johaphat Duhaime et remercié par M. Hector Laniel.

On demanda au président de faire suite à une lettre du Lt.-Col. W. G. E. Aird, vice-président et directeur-gérant de la Montreal Cottons, au sujet de la distribution du lait dans les écoles de Valleyfield.

Un vote de remerciements est adressé à MM. Lucien Monette et Robert Sauvé pour leurs belles remarques de bienvenue et de remerciements lors de la visite de l'honorable Paul Beaulieu, ministre du Commerce et de l'Industrie, au cours de la Semaine Provinciale.

(Suite à la page 10)

CONFERENCIER



M. ADRIEN LEFEBVRE, de Valleyfield, qui sera le conférencier à l'assemblée générale de la Chambre de Commerce des Jeunes, lundi soir prochain, le 4 décembre. Il parlera de la profession de barbier et de ses origines.

ON LISAIT EN 1937 dans LA GAZETTE DE VALLEYFIELD

Nous commençons cette semaine une rubrique nouvelle. Voici les faits qui se sont déroulés en 1937, que nous rappelons à la mémoire de nos lecteurs.

En fouillant la collection des vieux journaux de "La Gazette de Valleyfield" plusieurs nouvelles fort intéressantes nous reviennent à la mémoire et chaque fois, nous nous disons que nos lecteurs éprouveraient le même plaisir que nous s'il leur était donné de relire ce qui les intéressait il y a 7 ans.

Il n'y a pas de plaisir sans peine! Il se peut quelque fois que nous rapportions dans cette colonne des tragédies qui auront pour effet de raviver des souvenirs douloureux chez quelques uns de nos lecteurs. Nous nous en excusons d'avance et nous leur demandons de croire que ce n'est pas le but de cette rubrique: nous ne voulons que renseigner et distraire nos lecteurs en leur faisant relire des nouvelles d'autrefois.

Par contre il y aura des lignes plus gaies à lire: anniversaires de naissances, mariage, célébrations chez les membres de nos divers corps publics, faits d'armes de nos politiciens, bons mots de nos échivins, rapports d'élections, promesses de candidats, etc. etc.

Chaque semaine, donc, nous reproduisons en peu de lignes les principales nouvelles publiées dans La Gazette de Valleyfield de la même semaine, 7 ans en arrière. Les commentaires de nos lecteurs seront accueillis avec joie et quelque fois publiés.

Le 18 novembre 1937

"Quand traverserons-nous à pieds secs à Coteau du Lac": tel est le titre d'un article qui relate les paroles de M. l'échevin Cholette au conseil de ville du temps. M. J. A. Larin, fait alors remarquer au maire P. Billette que l'usage d'un pont avec rails serait dangereux... Et la question reste à l'étude (Note de la rédaction: Elle y est encore à l'étude!)

Jean Claude DeRepentigny, 6 ans, trouve une mort tragique alors qu'il (Suite à la page 10)

UNE MONTRE

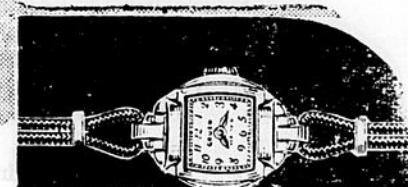
GRUEN

C'est Chic!

POUR CADEAU
DE NOËL



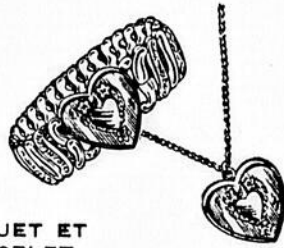
ENSEMBLE DE 6 DIAMANTS d'un dessin très joli. Chaque pièce est ornée de 3 diamants bien ciselés.



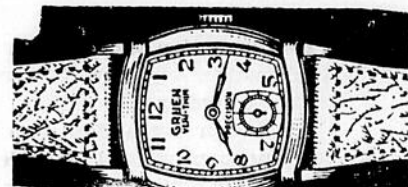
LA "PORTIA", "very thin" 17 pierres, or rose ou jaune, 10K. Le bijou préféré des dames.



LE CHOIX DES FIANCES est certes cet ensemble. Marque renommée Forget-Me-Not. C'est une aubaine!



LOQUET ET BRACELET Le vrai cadeau! Avec enluminures gravées. Extensible et chic.



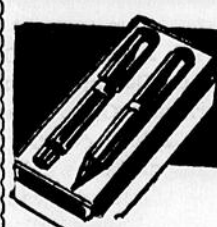
LA "FALCON", very thin", 17 pierres, à mouvement de précision. Fini en or rose ou jaune. Une beauté que monsieur saura apprécier.



BAGUES POUR HOMMES Différents modèles avec initiales ou pierres. A prix variés.



Une autre jolie bague de fiancée ornée d'un magnifique solitaire. Demandez à voir cette bague avant de faire votre choix.



UN BEL ENSEMBLE de crayon et plume réservoir. Différents genres pour tous les goûts et prix.

RICHESSSE ET SIMPLICITÉ sont les caractéristiques de cette bague et jonc. Les diamants sont de toute beauté. Voyez-les.



LANIEL & FILS

BIJOUTIERS

Tél. 1380R

23 Rue St. Laurent

La Gazette de Valleyfield — LES PETITES ANNONCES —

Payables d'avance

Journal hebdomadaire de rédaction et d'information entièrement dévoué aux intérêts de Valleyfield et du district.

JEAN-CLAUDE LEFEBVRE, Rédacteur-en-chef

Casier postal N 44, rue Ste-Cécile Téléphone 735

Vol. 9 Jeudi, le 30 novembre, 1944 No 29

La sûreté pince...

(Suite de la page 1)
puis plus de deux mois. Ils avaient leurs quartiers-généraux dans des cafés et restaurants du boulevard Saint-Laurent et procédaient méthodiquement.

Ils partaient par bandes de deux ou trois, armés chacun d'un revolver, et voyageaient dans des autos volés. Ils repéraient un magasin général d'une municipalité endormie, et après avoir brisé une porte d'entrée, ils emportaient prestement dans leurs voitures tout le butin qui leur tombait sous la main.

M. M. Poirier, restaurateur, décédé hier

Jeune homme avantageusement connu dans notre ville

C'est avec regret que nous apprenons la mort d'un jeune citoyen de Bellerive. La mort vient d'emporter, après une maladie de quelques semaines seulement, Monsieur Marc Poirier, restaurateur, à Bellerive, à l'âge de 34 ans.

Transporté ces jours-ci à l'Hôtel-Dieu de Valleyfield, M. Poirier succomba mercredi après-midi. Les funérailles auront lieu samedi avant-midi à Bellerive.

Le défunt était le beau-frère de M. Emile Leboeuf, épicière, rue Ste-Cécile, Valleyfield.

Il laisse outre son père, deux frères: Raoul et Achille; cinq soeurs: Mmes Emile Leboeuf, Lucien Sauvé, Roland Leboeuf, Lucienne et Margot.

La direction de La Gazette de Valleyfield désire offrir ses plus sincères condoléances à la famille si cruellement éprouvée.



LE SIROP PAR EXCELLENCE

Le plus économique pour soulager des

Affections des Bronches

Toux — Rhumes

**Gripes
Bronchites**

Demandez-le toujours à la

**Pharmacie
J. L. PERRON**

Pharmacien-Chimiste
229, rue Victoria
VALLEYFIELD, P.Q.

Ils ont ainsi avec trois autos, enlevé des complets et autres articles d'une valeur globale de \$11,695.85 dans le magasin R.-O. Blanchard & Cie, à Saint-Germain de Grantham.

Ailleurs, ils ont perpétré les vols suivants:
Lionel Paquette, Actonville, \$4,000; ARMAND SANTOIRE, Saint-Chrysostôme, \$2,500; R.-A. Savage, South Stukely, \$600.

Henri Laporte, Waterloo, \$3,000; C. Kitner, Drummondville, \$2,000; OSMOND BROTHERS, Ormstown, \$2,500; L. Marchessault, West Shefford, \$1,000; C.-E. Michaud, Cowansville, \$1,000; C. McMahon, Sweetsburg, \$200; J.-P. Painchaud, Lac-Saguay, \$500; P.-E. CADIEUX, Valleyfield, \$3,500 et autres.

Ils ont aussi perpétré des forfaits identiques dans la région de Québec et auraient même tiré sur un garagiste.

PREMIERES ARRESTATIONS
Ce sont les détectives Paul Gagnon et Maurice Rheault, commandés par le lieutenant Roger Gauthier, qui ont eu les premiers vent de la combine. Lundi, ils appréhendaient 2 suspects et une première investigation conduisait plusieurs escouades de détectives et de policiers dans la direction de Saint-Jean-d'Iberville, où un auto volé, contenant pour \$2,500 de butin, a été retrouvé. D'autres arrestations suivaient les premières.

De retour à Montréal, les détectives exécutaient une razzia dans les cafés et restaurants du boulevard Saint-Laurent et pincèrent d'autres suspects.

Des suspects qu'elle a pincés, la Sûreté en a relâché quatre mercredi matin et elle doit d'ici peu opérer d'autres arrestations.

Une délégation qui fit belle figure à Qué.
Lors du congrès des municipalités

S.H. le Maire M. Robert Cauchon fit part au conseil de son rapport comme délégué au congrès des Municipalités de la province dont il est directeur et qu'il suivit en compagnie de MM. les échevins Delphis Gagnier et Adrien Lebeuf.

Ce congrès fut tenu au Château Frontenac les 22 et 23 novembre dernier, réunissant une large partie des maires et échevins des villes.

Voici en résumé ce que S.H. le Maire donna dans son rapport, quelques détails sur la participation des nôtres aux délibérations:

La délégation de Valleyfield a pris part à la discussion et à la passation des résolutions suivantes:
Résolution autorisant les municipalités à pouvoir taxer les édifices des gouvernements provincial et fédéral situés dans les limites de leurs municipalités.

La résolution (projet de la Cité de Salaberry de Valleyfield) demandant à l'Honorable Procureur Général de faire donner par l'entremise du bureau médico-légal des cours gratuits à nos chefs de police et policiers.

Résolution pour que remise soit faite à la municipalité intéressée de 2cts par gallon de gazoline, à être déduit de la taxe sur la gazoline perçue actuellement.

Cette délégation a appuyé une demande au gouvernement pour que les frais des Commissions Scolaires soient à la charge du gouvernement provincial dans une proportion de 50%.

La convention a cependant décidé de demander au gouvernement provincial d'étudier la question.

Résolution demandant au gouvernement provincial de créer une commission d'urgence, laquelle dépendra du département des affaires municipales.

M. l'échevin Delphis Gagnier souleva que plusieurs points importants avaient été omis par M. le Maire: que notre premier magistrat fut appelé à remplacer, séance tenante, M. Joseph Jean, confèrencier qui ne put se rendre à Québec, mission dont il s'acquitta parfaitement.

M. Gagnier souleva aussi la fait que S.H. le Maire est un personnage bien vu dans ces milieux et qu'il reçoit un accueil des plus chaleureux.

A VENDRE

Un registre 1 sous à \$2., National, en bonne condition. S'adresser à Pharmacie Perron, rue Victoria, Valleyfield. 30c

A VENDRE

14 mère-moutons pour élevage. S'adresser à M. Armel Grenon, St-Anicet. 19-23-26-30p

VENTE A L'ENCAN

Mercredi le 6 décembre 1944, à St-Etienne de Beauharnois, à la résidence de M. Eugène Sauvé, rang du six, à un mille du village.

OBJETS DE MAISON:
Sofa, buffet de mobilier de salle à manger, fournaise, petite table.

BESTIAUX:
3 chevaux, 1 cheval d'ouvrage de cinq ans, 1 jument de quatre ans et une autre de trois ans. 3 vaches, une taure de deux ans et deux de dix-huit mois, un taureau de dix-huit mois, 1 génisse de l'année.

INSTRUMENTS ARATOIRES:
Engin de 8 forces marque "International", 1 moulin à battre avec souffleur, 1 scie ronde au complet, 1 lieuse, 1 moulin à foin, 1 charreur, 1 charrue double, 1 charrue simple, 1 herse à ressorts, 1 herse à finir, 1 semoir, 1 sardeur, 1 grobeur à roulettes, 2 grobeurs carrés, 1 moulange de 8 pouces, 1 crible, 1 tranche à foin, 2 séparateurs marque "Laval".

VOITURES:
1 Ste-Catherine et une boîte carée, 2 buggies, 2 paires d'attelages doubles, 1 paire d'attelage simple, 1 wagon, 1 double sleigh.

Conditions: Six mois de crédit ou 5% d'escompte si payé comptant. Encanteur, M. Daniel Poirier.

Remerciements
La famille Armand Julien remercie bien sincèrement toutes les personnes qui ont bien voulu leur témoigner des marques de sympathies, à l'occasion de la mort de leur fils Hubert, soit par offrandes de messes bouquets spirituels, tributs floraux, télégrammes, sympathies, visites ou assistance aux funérailles.

A LOUER
Trois beaux logements dans le village de St-Timothée. S'adresser à M. J. T. Galarneau, St-Timothée, village, tél. 1183w2. 23-27-30-4c

A VENDRE
Bicyclette pour homme. En bon état. S'adresser à 27 rue Ste-Hélène, Valleyfield. 23-27-30-4c

SOUSSIONS DEMANDEES
Le sous-signé, propriétaire de 10 maisons appartements, demande des soumissions pour l'achat des dites maisons, situées au numéro 410, rue Dufferin, Village Billette, Valleyfield. Toutes les soumissions devront être entre les mains du sous-signé avant le 15 décembre 1944.

Eugène Courchesne,
410, rue Dufferin.
Tél. 1151-w-11,
Village Billette.
16-23-30p

A VENDRE
Automobile Studebaker "Champion", 1939, coach, ainsi que glacière. En bon état. S'adresser à 410 rue Dufferin, tél. 1151w11, Valleyfield. 27-30-4-7p

A VENDRE
Brûleur à l'huile double, presque neuf, diamètre de 6 pouces. S'adresser à M. Jean-Louis Lussier, St-Timothée, tél.: 1183J12. 27p

A VENDRE
Fournaise à huile, \$50.00. S'adresser à 149, 2e avenue, Village Billette, Tél. 1147J3. 27-30-4-7c

A VENDRE
Fournaise à charbon presque neuve, paire de patins de peinture no 2. S'adresser à 40 Lasnier, Valleyfield. 27-30-4-7-p

A VENDRE
Terre à vendre, 70 arpents, située dans le Rang de la Beauce, à Beauharnois. Aussi bloc à 5 logements nos 2733 à 2739, rue Warkman, Montréal, apportant bons revenus. S'adresser à 77, rue Hannah, Beauharnois. 30 jan.

A VENDRE
Poulailler avec cage attenant au oulailler. Aussi robes de voitures, courroie à rasoir fait avec crinière et queue de cheval. S'adresser à M. J. T. Galarneau, tél. 1183-w-2, St-Timothée. 9-16-23-30p

Produits Famelix
Représentant pour les quartiers CENTRE et OUEST.
EUGENE POIRIER
60, rue St-Isidore, VALLEYFIELD, P.Q.

A VENDRE
Erable sec, prêt à livrer. En bloc ou fendu. Téléphoner à 1171-J-3. 16-23c

Cyclistes ...
(Suite de la page 1)
pendant il est trop tard pour en obtenir d'autres en français pour la date du 1er janvier.

Il faudra donc les endurer, apprendre l'anglais... et payer.

En attendant d'en avoir de nouvelles en français: "Be careful, watch your step or you will go to jail."

Les Nouvelles Sociales
(Suite de la page 5)
marques de sympathies à l'occasion de la mort de Léo Martin. Un merci tout particulier à tous ceux qui ont assisté au service: Les religieuses de l'Hôpital, les Clarisses, les élèves du Séminaire Élément I, M. et Mme Louis Sayant et leur fils de Milles Roches, Ont., M. et Mme Pacifique Caza et leur fils Alférie de Lancaster, Ont., M. et Mme Léo Bisson et leur fils Lionel de Cornwall, Ont., M. et Mme Florimond Pilon de Cornwall, Ont., MM. les militaires Zilda Prigent et Gabriel Martin au camp de Farnham, Mme Veuve Philorum Laberge, MM. Zénophile et Laurent Laberge de St-Louis de Gonzague, etc., etc.

Décès
Côté: A l'hôpital Générale des Soeurs Grises, le 26 novembre 1944, est décédé à l'âge de 77 ans, Wilfrid Côté de Verdun, autrefois de Valleyfield, époux de Euchariste Avon. Les funérailles eurent lieu mercredi le 29 courant en l'église Notre-Dame des Sept Douleurs et la sépulture au cimetière de Valleyfield.

Leclerc: A l'église Notre-Dame de Bellerive, le 2 décembre sera chanté un service pour le repos de l'âme de Edgar Leclerc, tué à l'action le mois dernier. On prie les parents et amis de bien vouloir y assister.

Latour: A l'hopice de Valleyfield, est décédée Céline Latour, à l'âge de 89 ans. Le service funèbre a été chanté dans l'église de Bellerive, mercredi matin, à 9 heures.

Mme André Chambard, (Reina Lemieux), de New-York, ainsi que son frère, M. Martial Lemieux, fils officier pilote, en visite chez leur père, M. Martial Lemieux, Valleyfield, à l'occasion de l'anniversaire de sa naissance.

ON DEMANDE

Une femme âgée d'environ 50 ans, veuve de préférence, sachant faire la cuisine, honnête, avec références. Ecrire seulement à Casier Postal "N", La Gazette de Valleyfield, Valleyfield. 23c

Propriété à vendre

Une maison à deux logements en construction, rue Elsie, quartier Bellerive. Possession immédiate. Prix avantageux pour acheteur sérieux. Conditions de paiements très faciles. S'adresser à Malouin & Malouin, notaires, 44 Ste-Cécile, tél. 387. 30c

BOIS DE CHAUFFAGE A VENDRE
12 pouces, sec, non fendu
Par charges de camion.
J. B. A. Bouchard, N.P.
Hemmingford, Tél. 11
9-16-23-30c

Pour votre rapport d'Impôt sur le Revenu
Pour mettre vos livres à date
Voyez—
Robert Sauvé, B.A.
Etudes Commerciales Supérieures
57, Nicholson Tél. 708

A VENDRE
Radio et frigidaire électrique, aussi fer à repasser électrique. S'adresser à 156, rue St. Louis, ou Ostiguy Eng. rue St-Laurent. (9-16-23-30-c)

A VENDRE
Poulailler avec cage attenant au oulailler. Aussi robes de voitures, courroie à rasoir fait avec crinière et queue de cheval. S'adresser à M. J. T. Galarneau, tél. 1183-w-2, St-Timothée. 9-16-23-30p

Produits Famelix
Représentant pour les quartiers CENTRE et OUEST.
EUGENE POIRIER
60, rue St-Isidore, VALLEYFIELD, P.Q.

A VENDRE
Erable sec, prêt à livrer. En bloc ou fendu. Téléphoner à 1171-J-3. 16-23c

Cyclistes ...
(Suite de la page 1)
pendant il est trop tard pour en obtenir d'autres en français pour la date du 1er janvier.

Il faudra donc les endurer, apprendre l'anglais... et payer.

En attendant d'en avoir de nouvelles en français: "Be careful, watch your step or you will go to jail."

Les Nouvelles Sociales
(Suite de la page 5)
marques de sympathies à l'occasion de la mort de Léo Martin. Un merci tout particulier à tous ceux qui ont assisté au service: Les religieuses de l'Hôpital, les Clarisses, les élèves du Séminaire Élément I, M. et Mme Louis Sayant et leur fils de Milles Roches, Ont., M. et Mme Pacifique Caza et leur fils Alférie de Lancaster, Ont., M. et Mme Léo Bisson et leur fils Lionel de Cornwall, Ont., M. et Mme Florimond Pilon de Cornwall, Ont., MM. les militaires Zilda Prigent et Gabriel Martin au camp de Farnham, Mme Veuve Philorum Laberge, MM. Zénophile et Laurent Laberge de St-Louis de Gonzague, etc., etc.

Décès
Côté: A l'hôpital Générale des Soeurs Grises, le 26 novembre 1944, est décédé à l'âge de 77 ans, Wilfrid Côté de Verdun, autrefois de Valleyfield, époux de Euchariste Avon. Les funérailles eurent lieu mercredi le 29 courant en l'église Notre-Dame des Sept Douleurs et la sépulture au cimetière de Valleyfield.

Leclerc: A l'église Notre-Dame de Bellerive, le 2 décembre sera chanté un service pour le repos de l'âme de Edgar Leclerc, tué à l'action le mois dernier. On prie les parents et amis de bien vouloir y assister.

Latour: A l'hopice de Valleyfield, est décédée Céline Latour, à l'âge de 89 ans. Le service funèbre a été chanté dans l'église de Bellerive, mercredi matin, à 9 heures.

Mme André Chambard, (Reina Lemieux), de New-York, ainsi que son frère, M. Martial Lemieux, fils officier pilote, en visite chez leur père, M. Martial Lemieux, Valleyfield, à l'occasion de l'anniversaire de sa naissance.

Pour vos travaux d'impression adressez-vous à
LA GAZETTE DE VALLEYFIELD
 44, rue Ste-Cécile Tél. 735
 Ouvrage garanti—
 Prix raisonnables

Le domaine de la femme

POUR VOS TOILETTES DE TOUTES SAISONS RENDEZ-VOUS CHEZ
J.-L. Turcotte
 NOUVEAUTES POUR DAMES
 FLEURS DE TOUTE OCCASION
 203, Victoria Tél. 488
 Valleyfield, P.Q.

Jeudi, le 30 novembre, 1944

LA GAZETTE DE VALLEYFIELD

Page 5

ETATS CIVILS NAISSANCES

Corriveau: Le 27 novembre, à l'Hôtel-Dieu de Valleyfield, à M. et Mme Lionel Corriveau, née Lucille Jodoin, un fils baptisé Joseph Valère Michel. Parrain et marraine, M. et Mme Valère Corriveau. Porteuse, Mme Florian Jodoin.

Michaud: Le 24 novembre, à l'Hôtel-Dieu de Valleyfield, à M. et Mme Donat Michaud, née Rosa Alma Carpentier, un fils baptisé Réal Joseph. Parrain et marraine, M. et Mme Conrad Leblanc. Porteuse, Mlle Alexine Carpentier.

Martin: Le 23 novembre, à l'Hôtel-Dieu de Valleyfield, à M. et Mme James Martin, née Sylvia Marry Martin, un fils baptisé James Arthur Joseph. Parrain, M. le curé St-Aubin. Marraine Anny Marry.

Byette: Le 23 novembre, à l'Hôtel-Dieu de Valleyfield, à M. et Mme Roland Byette, née Bertha Roy, un fils baptisé Joseph Gilles. Parrain et marraine, M. et Mme Henri Ouellette. Porteuse, Mme Hormsdas Roy.

Rauzon: Le 23 novembre, à l'Hôtel-Dieu de Valleyfield, à M. et Mme Maurice Rauzon, née Lucille Primeau, un fils baptisé Joseph Roma Serge. Parrain et marraine, M. et Mme Roma GERALDO. Porteuse, Mlle Diane Rauzon.

Dumont: Le 23 novembre, à l'Hôtel-Dieu de Valleyfield, à M. et Mme Euclide Dumont, née Valida Lepage, un fils baptisé Joseph Denis Réjean Yves. Parrain et marraine, M. et Mme Mandoza Lepage. Porteuse, Mme Rubain Lepage.

Leblanc: Le 21 novembre, à l'Hôtel-Dieu de Valleyfield, à M. et Mme Fabien Leblanc, née Emera Demers, un fils baptisé Joseph Adhémar André. Parrain et marraine, M. et Mme Adhémar Demers. Porteuse, Mme Emery Demers. L'enfant fut baptisé par M. l'abbé Lavac.

Lefebvre: Le 19 novembre, à l'Hôtel-Dieu de Valleyfield, à M. et Mme Hervé Lefebvre, née Juliette Sylvain, une fille baptisée Marie Cécile Micheline. Parrain et marraine, M. et Mme Alban Laviolette.

Porteuse, Mme Josephat Lefebvre.
Boyer: Le 19 novembre, à l'Hôtel-Dieu de Valleyfield, à M. et Mme Antoine Boyer, née Claire Lavoie, un fils baptisé Joseph Protector Maurice Roland. Parrain et marraine, M. et Mme Protector Deschamps. Porteuse, Mme Thérèse Deschamps. L'enfant fut baptisé par M. l'abbé Laniel.

Jolicoeur: Le 22 novembre, à l'hôpital Ste-Marguerite, à M. et Mme Roland Jolicoeur, née Rose Bertrand, une fille baptisée Marie Alice Huguette. Parrain et marraine, M. et Mme Martin Peters. Porteuse, Mme Roger Desbois.

Marleau: Le 22 novembre, à l'hôpital Ste-Marguerite, à M. et Mme Alcibiade Marleau, née Doloris Savaris, une fille baptisée Marie Gaétane Nichole. Parrain et marraine, M. et Mme Florian Denauld. Porteuse, Mme Hermas Denauld.

Bourque: Le 20 novembre, à l'hôpital Ste-Marguerite, est née à M. et Mme Jean-Charles Bourque, née Jeannette Bertrand, une fille baptisée Marie Claire Monique. Parrain et marraine, M. et Mme Roméo Leclair. Porteuse, Mlle Marthe Bertrand.

Girard: A l'hôpital Ste-Marguerite de Valleyfield, le 26 novembre, à M. et Mme Claude Girard, née Lucille Ladouceur, une fille baptisée Marie Bernadette Lise. Parrain et marraine, M. et Mme Alexandre Ladouceur. Porteuse, Mme Norman Doucette.

Deux
 coiffeuses
 bilingues
 d'expérience

Salon Élégant

• COIFFURES DE TOUT GENRE • MANICURE
 • TRAITEMENT DU CUIR CHEVELU
 • NOUVEAU SYSTEME DE "PERMANENT A FROID"

Mme O.-L. CLERMONT, Propriétaire
 46, rue du Marché Tél. 323 Valleyfield



Les Nouvelles Sociales

Mme Oscar Emond de Bellerive a passé une semaine à Massena, N.Y., chez M. et Mme Armand Emond.

Mme P. Ogden de Bellerive était à Montréal samedi.

M. et Mme Lionel Phoenix et leur fillelette Rollande de Montréal, étaient en visite dimanche chez M. et Mme Maurice Geoffrion.

Mme Ward Seal de Valleyfield a passé trois jours à Malone, la semaine dernière.

Mlle Edith Gervais de St-Mathieu de Shawinigan, était en promenade la semaine dernière chez M. et Mme Gérard Dupont.

Le militaire Georges Riley du camp Borden, était dans sa famille en fin de semaine.

MM. Edmour Trépanier et Albert Chartrand de Valleyfield, étaient à Malone vendredi dernier.

Mme Armand Monast de Montréal visitait M. et Mme Percy Ogden, la semaine dernière.

M. et Mme Max Tittle de Valleyfield se rendaient à Montréal mercredi dernier.

M. et Mme Albert Green ont pas-



RACHEL, fillette de M. et Mme Edouard Quenneville, Valleyfield, qui célèbre son anniversaire de naissance le 20 novembre dernier.

sé quelques jours à Coteau Station, la semaine dernière.

M. Sylvain Carrière à Ste-Agnès de Dundee, en fin de semaine.

Mlle Claire Dupuis de Hull actuellement en promenade chez M. et Mme Emile Richer de Bellerive.

Mme Clarence Haworth de Bellerive était à Montréal en fin de semaine.

Mlle Rollande Raymond de Huntingdon, de passage dans notre ville dimanche, l'invitée de M. et Mme Wilfrid Dallaire.

Mme Emile Richer de Bellerive assistait aux funérailles d'un parent à Hull, la semaine dernière.

Étaient à Valleyfield jeudi dernier: Mme J. O. R. Leduc et ses fils Michel, Jacques et Roger, de Melocheville.

Le militaire Hector Bourcier retourne à son camp de St-Jérôme après avoir visité ses parents à Ormstown et ses amis à Valleyfield.

M. et Mme Lévis Fournier de Lévis sont arrêtés à Valleyfield chez M. et Mme Eddy Ramsay, après avoir visité Boston, Toronto, Ottawa et Québec.

Fête surprise

A l'occasion de l'anniversaire de naissance de Mlle Suzanne Lecavalier, un groupe de ses amies se réunissaient pour lui souhaiter une heureuse fête et lui offrir de nombreux cadeaux. Un délicieux goûter leur fut servi par l'héroïne de cette fête. Étaient présentes: Mme Roger Billette, Mme Oscar Martin, Mme Henri Emond, Mlles Reine et Raphaëla Maher, Yvette Debellefeuille, Noëlla Langevin, Colombe Desrochers, Colombe Filiatrault, Georgette Picard, Gabrielle Bruneau, Carmelle Vallée, Rita Payant.

Bonne fête au petit Roger Ogden qui célèbre son 5e anniversaire de naissance. Sont invités à un thé donné à cette occasion, ses amis: Bobby Henry, Junior Dawson, Bobby Dawson, Rossy Uchite, Douglas Lyons, Danny Egan, Robert et Stuart Peter.

Meilleurs vœux de bonne fête à Mlle Pauline Longpré, de Montréal, qui célébrera son anniversaire de naissance samedi, le 2 décembre. De la part de son ami, Philippe Lebeuf, de Valleyfield.

Naissances

Latour: Le 22 novembre, à M. et Mme Georges Latour, née Cécile Charbonneau, un fils baptisé sous les noms de Joseph Emile Jean-Noël. Parrain et marraine: M. et Mme Emile Latour, grands-parents de l'enfant. Porteuse: Mme Médard Joannette, tante de l'enfant.

Dumouchel: Le 22 novembre, à M. et Mme Lucien Dumouchel, née Irène Rochefort, une fille baptisée sous les noms de Marie Cécile Claire Nicole Irène. Parrain et marraine: M. et Mme Alfred Lebeuf, grands-parents de l'enfant. Porteuse, Mme Napoléon Dumouchel, grand-mère.

Remerciements

M. et Mme Edmond Martin et leurs enfants remercient bien sincèrement toutes les personnes qui ont bien voulu leur témoigner des

(suite à la page 4)

Pour vos manteaux de

... Rats Musqués
 ... Chats Sauvages
 .. Alaska Sable

(Toutes les teintes nouvelles et les plus nouveaux modèles)

Moins cher que vous vous attendez de payer

En effet, il vous faut voir nos fourrures pour vous en convaincre.

N. A. OSTIGUY vous garantit les plus Bas Prix sur le marché. Achetez directement de votre fabricant en Fourrures et vous épargnez.

Si vous voulez 100% en valeur pour votre argent, achetez directement de votre fabricant N. A. OSTIGUY, qui a plus d'un demi-siècle d'expérience à votre service. — Maison responsable pour plus de 55 ans en affaires.

LES FOURRURES OSTIGUY SONT RENOMMEES POUR LEUR QUALITE

N. A. Ostiguy Fourrures du trappeur au consommateur

215, rue Victoria

Tél. 71

Valleyfield



Un tribunal...

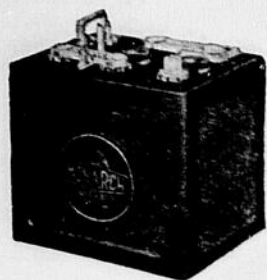
(Suite de la page 1)

trices dans le district ont déjà un salaire qui équivaut au minimum demandé.

Le district no 14 de l'Association des Institutrices compte 19 commissions scolaires ainsi réparties: tout le comté de Beauharnois, quelques unes dans le comté de Châteauguay et plusieurs dans le comté de Huntingdon. A peu près 140 institutrices y sont concernées.

Le jugement qui sera rendu par le tribunal d'arbitrage sera par la suite transmis au Ministère du Travail qui fera connaître sa décision: accordant ou refusant les demandes des institutrices.

Evidemment les arbitres siégeront et entendront les plaidoyers en séance secrète, à une date qui n'est pas encore connue. On nous dit même que les premiers pas dans cette affaire très intéressante sont faits et que MM. Leblanc et Cossette se sont rendus à Montréal y rencontrer les représentants du Ministère de l'Instruction Publique.



UNITED AUTO PARTS

of VALLEYFIELD Ltd.

A. PATENAUDE, prop.

Atelier de réparations. Pièces authentiques.
Pneus "GUTTA PERCHA"

13, RUE DU MARCHÉ

VALLEYFIELD, P.Q.

TELEPHONE 748

Ouvert tous les jours de 8 heures a.m. à 7 heures p.m., sauf les vendredis et samedis, ouvert jusqu'à 9 heures p.m.

Un granb nombre de parents...

(Suite de la page 2)

Mme Roméo Poirier, M. et Mme Camille Boyer, M. et Mme Edéus Ménard, M. et Mme Trefflé Leduc, Famille Nazaire Prévost, MM. Gilles et Fernand Bergevin, M. et Mme Hildège Patenaude, Garage Viau et Frères, Famille Orphir Pilon, Mlle Thérèse Latour, Cercle des Fermières de St-Louis, Mme Louis Lefebvre, M. et Mme René Boyer, M. et Mme Roméo Deschambault, M. et Mme Gérard Maheu, Famille D'Assise Rousse, M. et Mme Emilie Daoust, M. et Mme A.-Maurice Daigle, M. Edouard Sauvé, Famille Anatole Ménard, M. et Mme Avila Laniel, Mme Armand Théoret, M. et Mme Laurent Boyer, Famille F. E. Bougie, M. et Mme Gérard Brunet, Famille Médard Boutin, Famille Théo, Monette, Famille Alfred Brossoit, Famille Mme Aimé Lespérance, Famille Ovilva Carpenter, Famille Gustave Braut, M. et Mme Jean-Paul et Rita Trudeau, Famille Léopold Brunet, Famille Zénonphile Maheu, M. et Mme J.-Paul Corbeil, M. et Mme Rosaire Vinet, M. et Mme Maurice Legault, Mme Raoul Barrette, Famille Omer Brière, M. et Mme Oscar Lefebvre, M. et Mme Rosario Cherrier, M. et Mme Japhet Houle, M. et Mme Joseph Lorangé, Famille Arthur Boyer, Mlle Thérèse Brunet, Membres de l'U.C.C. par Esdras Archambault, Famille Albert Lacroix, M. et Mme Louis de Gonzague Laberge, M. et Mme Joseph Bergevin, Famille Almanzor Longtin, M. et Mme Roméo Myre, M. et Mme Fernand Carpenter, M. et Mme Oscar Mailloux, Famille Donat Lemieux, Famille Omer Montpetit, M. et Mme Josephat Boutin, M. Louis Lemieux, Mlle Marcelle Sauvé, M. et Mme Arthur Ménard, Famille Narcisse Daoust, Famille Lionel Leduc, Famille Arthur Trudeau, Famille Gustave Sauvé, Famille Joseph St-Denis, Famille Antoni Girouard, M. et Mme Charles Rosen, MM. Alexandre et Oswald Daoust, Famille Wilfrid Daigneault, Jean-Marcel Goyette, Famille Roch Montpetit, M. et Mme Gérard Laurin, Famille Zénon Braut, Famille Esdras Pinsonneault, M. et Mme John Léger, Famille Eugène Mercier, M. Robert Dionne, Gérant, Banque Provinciale, Bellevue; M. Pierre Maheu, Mme Alcide Chayer, Famille Jean Lauzon, Raymond Brunet, M. et Mme Joseph Daoust, Famille Bolland, Famille Stanislas Gagnier, M. et Mme Alcide Viau, Famille Onésiphore Gauthier, M. et Mme Omer Leduc, M. et Mme Hector Laniel, M. et Mme Olier Dansereau, M. et Mme Hector Boyer, Mlle Florence Samson, Famille Wilfrid Sauvé, Famille Omer Poirier, M. et Mme Dionnède Chayer, Mme Joseph Chayer, Mlle Renée Dorais, M. Bernard Vinet, M. et Mme J. H. Proulx, Famille Dr E. Brosseau, Hector St-Denis, M. et Mme Edmour Lemieux, Famille Roméo Léger, M. et Mme Donat St-Denis, Famille Amédée Laberge, MM. Germain, Gérard Léger, Famille

Louis Marchand, Mlle Claire Brunet, M. et Mme Hector Fortier, Victor Sauvé, Famille Henri Boyer, M. et Mme Jean-Guy Tremblay, Mlle Antoinette Vinet, Mlle Adrienne Léger, M. et Mme Alcide Bernier, Constable; M. et Mme Sauveur Gosselin, Agronome; Caisse Populaire St-Louis de Gonzague, par Alcide D'Aoust; Maurice Trudeau, M. et Mme Lucien Miron, Famille Conrad Vincent, M. et Mme Henri Legault, Famille Arthur Lemieux, M. et Mme Roméo Lefebvre, M. et Mme Albert Viau, M. et Mme Edouard Laberge, M. et Mme Ernest Bolduc, M. et Mme Frank Riley, M. et Mme Oscar Brossoit, M. et Mme Amédée Legault, M. et Mme Paul Brossoit, M. et Mme Jean-Baptiste Brossoit, Famille René Majeau, Mme J. E. Chasie, M. et Mme Albert Boyer, M. Albert Lemieux, Avocat et Mme Lemieux, Henri Charette, Père Blanc; M. Kingsmill de la Beauharnois Light, Heat Power Co.; les abbés Herménégilde Julien, Dominique Julien, Alcide Primeau, Edmour Laberge, Paul Leboeuf, l'abbé Omer Séguin et le Chanoine Laframboise.

Visites ou assistances aux funérailles: James McKenna, Michael Horgan, Mme Aimé Lespérance, Mme Jean Daoust, Mme Henri Boyer, Roméo Poirier, Armand Lemieux, Omer Duranceau, Claude Duranceau, L. Larouche, Mlle Shirley Wilson, Roland Bouer, M. et Mme Anthime Leduc, Mlle Madeleine Leduc, Mlle Raymonde Loïselle, Gérard Allard, Ludovic Amesse, Louis Brière, M. et Mme Téléphore Trépanier, Armand Faubert, Arthur Trudeau, Amédée Labelle, Napoléon Laberge, M. et Mme Elzéar Lalonde, Mme Joseph Aumais, Mme Téléphore Billette, Jean Lemieux, Mlle Jeanne Paré, Louis Billette, Zotique Laberge, Oscar Leduc, Arthur Laberge, Ovilva Laniel, Exavier Laberge, John Léger, Gérard Giroux, Oscar Billette, Léo Laberge, Eugène Labelle, Louis Laberge, Onésime Laberge, Mme Ernest Bolduc, Domina Parent, Patrick Rufange, Théode Robert, Almanzar Longtin, Ferdinand Guérin, Paul-Emile Lalonde, Uldège Pilon, M. et Mme Joseph St-Denis, Mlle Julienne Primeau, Mlle Hélène Pinsonneault, Mlle Huguette Lacroix, R. Vinet, E. Vinet, Mme A. Archambault, Mme R. Lafrance, M. et Mme R. Benoit, Rolande Gagné, Mme E. Archambault, Mme A. Legault, Mlle A. Primeau, Mlle H. Bergevin, Mme E. Daigneault, Mlle R. Primeau, Mme E. Vinet, Mme A. Viau, Mlle A. Payant, Mme A. Gagné, Mlle T. St-Denis, Mme E. Labelle, Jos. Guérin, Oswald Leduc, R. Boyer, M. et Mme J. Forget, Mlle L. Brossoit, E. Brossoit, A. Brossoit, Mme R. Boyer, H. Pinsonneault, J. M. Leduc, F. Lemieux, Florient Lemieux, J. P. Lemieux, Mme J. S. Tremblay, Mme E. Parent, Mme J. Bergevin, Mlle R. Reid, Mlle M.-B. Laberge, J. P. Trudeau, Mlle A. Léger, Mlle R. Trudeau, L. Laberge, Mme E. Reid,

(Suite à la page 7)

Nos prisonniers en Allemagne s'attendent à la fin prochaine des hostilités

Le caporal Clairmont en parle dans sa dernière lettre à ses frères — Le moral est toujours bon —

Les prisonniers de guerre canadiens détenus par les Allemands voient venir la fin de la guerre; c'est du moins ce que nous dit clairement le caporal Noël Clairmont de cette ville qui fut prix par l'ennemi à la suite du débarquement allié à Dieppe. Voici quelques passages de cette lettre:

Mon cher frère,

Lorsque tu recevras cette lettre peut-être que les hostilités seront finies et que je serai déjà en route vers le Canada. Qui sait? ... ce n'est pas chose impossible ... Comme tu peux voir, notre moral ici est toujours bon et nos espérances fortes; c'est ce qui nous fait supporter notre captivité avec le sourire et réagir sur nous-mêmes dans les moments de cafard. Tout a une fin, on le sait, je crois qu'elle est proche maintenant. Reçu ta lettre du 18-7-44, ainsi que les 300 cigarettes que

u m'as envoyées. Je te remercie bien. Sois assuré que vos lettres et



CAPORAL NOEL CLAIRMONT

différentes choses que vous m'envoyez sont d'une valeur inestimable pour m'aider à garder ce moral et ces espérances dont je parlais plus haut.

Ici tout va bien, ma santé est toujours bonne ainsi que celle des autres camarades de Valleyfield. C'est malheureux pour ce pauvre Dumont, après s'être rendu si loin! Bonjour, à bientôt.

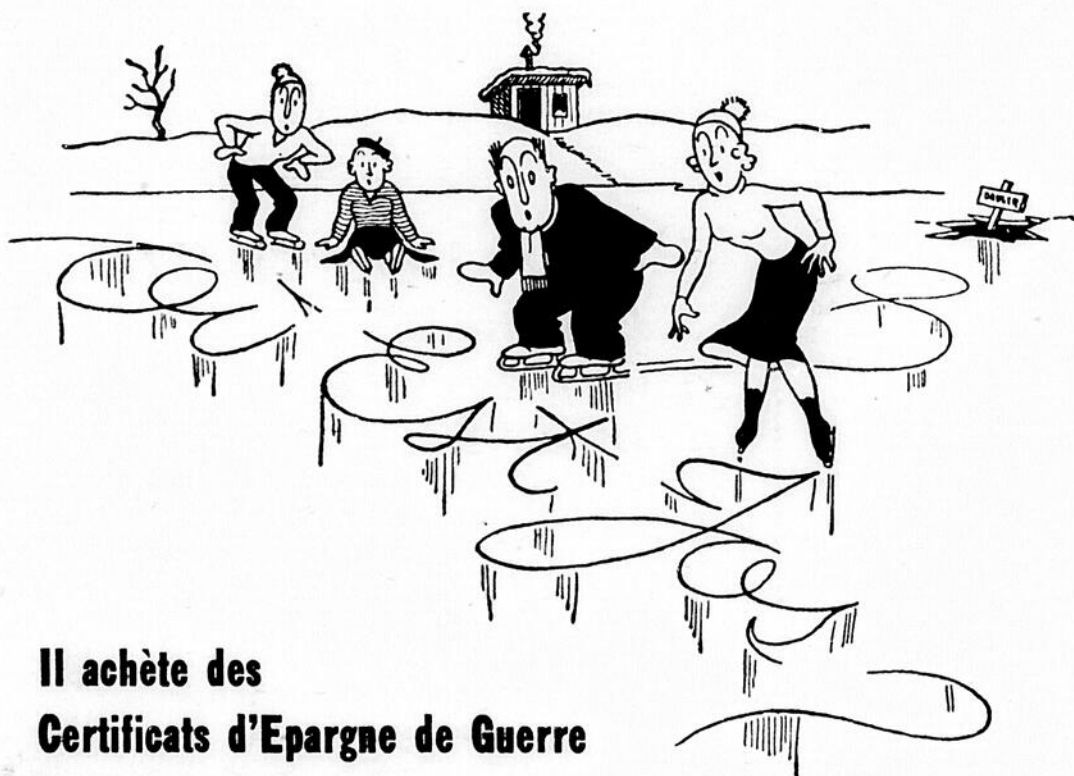
Signé: Noël.

Souper annuel au Salaberry bien réussi

Le Club Salaberry offre un souper aux huitres à ses membres mercredi dernier

Près de 100 membres du Club Salaberry, à Valleyfield, se sont réunis à leur local, mercredi soir dernier, alors que l'on servit un succulent repas aux huitres. Cette soirée annuelle obtint un succès sans précédent.

On peut adresser toute souscription à l'oeuvre du Timbre de Noël au conseil 1180 des Chevaliers de Colomb, Valleyfield. Elle sera accueillie avec plaisir.



Il achète des Certificats d'Épargne de Guerre

Cinq dollars pour quatre! Vous êtes au courant, n'est-ce pas? Pour chaque certificat de quatre dollars vous recevrez éventuellement un dollar supplémentaire. C'est là un des avantages que présente l'achat de Certificats d'Épargne de Guerre.

Et vous serez étonnés de constater combien ces Certificats s'accumulent rapidement. C'est une excellente manière de mettre de l'argent de côté pour l'instruction de vos enfants, pour voyager ou pour garnir votre foyer. Vos certificats vous seront très utiles plus tard.

Alors, achetez tous les Certificats d'Épargne de Guerre que vous pourrez... et faites-le régulièrement.

Les Certificats aident à l'effort de guerre aujourd'hui; ils vous aideront, dans l'avenir.

IL FAUT TOUT FAIRE POUR GAGNER LA GUERRE



Contribuée par la BRASSERIE

Dow

MONTRÉAL D-56F

"Ça, c'est du bon café!"

LE CAFÉ "SALADA"

NOUVEAU-DELICIEUX!



*Toujours
les
Dernières
Créations*

Quand vous achetez un manteau de fourrures chez Gérard Guindon, vous êtes assurées d'avoir un manteau chic, exclusif, et de la dernière mode, confectionné à votre taille pour relever votre personnalité. Toutes nos fourrures sont garanties de première qualité.

En achetant un de nos manteaux vous achetez directement du manufacturier, puisque tout ce que nous vendons est fabriqué dans notre propre atelier.

Prix à la portée de tous.



UN MANTEAU
DE FOURRURES
EST UN PLACEMENT

47, du Marché Valleyfield Tél. 552W

Un grand...

(Suite de la page 6)

Mme C. Bergevin H. Boyer, M. Brunet, B. Lepage, A. Ladouceur, Léo Gagné, Léo Payant, R. Bouer, R. Brault, Lionel Sauvé, Mme Patric Caron, Mme Roland Daoust, Henri Barber, Albert Giroux, Gérard Boyer, M. et Mme Oscar Théorét, Edmour Poirier, Charles Vinet, Gérard Vinet, Louis-Philippe Boyer, Lauré Maheu, M. et Mme Armand Brais, Zénon Brault, Edmond Dulude, Baptiste Girouard, Laurette Viau, Florence Beaulieu, Mme Zénon Labege, Jean-Baptiste Primeau, Mlle Edéus Brunet, Mme Omer Boyer, Jean-Guy Boyer, Mlle Eveline Poirier, Mme Amédée Théorét, Mme Fabien Faubert, Ulric Labege, Mlle Elizabeth Primeau, Claude Montpetit, Mlle Florentine Trudeau, Mme A. Brunet, Mlle Cécile Lemieux, M. Philorum Sauvé, Dr Rodrigue Labege, Viateur Lalonde, Mlle Antoinette Labege, Mlle Marie-Laure David, Mlle Yvette Viau, Jean-Charles Vinet, Moise Deguire, Elzéar Roy, Camille Labege, Thérèse Amesse, Madeleine Allard, Louis Lemieux, Esdras Archambault, Zénon Labelle, Antonio St-Denis, Edmond Myre, Armand Boutin, Mlle Fernande Perron, Germain Gagnier, Laurence Lemieux, Louis Reid, Dorilas Roy, Omer Léger, Louis Leduc, Alfred Leduc, Louis Pinsonneault, Roméo Daigneault, Dorval Lepage, Jean-Paul Amesse, Oscar David, Raymond Lepage, Alfred Brossoit, Delvida Duranceau, M. et Mme Aimé Berthiaume, Mme Delvida Beaulieu, Mlle Gervaise Maheu, Mlle Jeannette Lemieux, Mlle Alice Maheu, M. et Mme Adrien Reid, Mlle Rita Maheu, Mlle Thérèse Faubert, Victor Labege, Frédéric Labege, Henri Sauvé, M. et Mme Emilien Marleau, M. et Mme Roméo Léger, Donat Bélanger, Philipe Marchand, Maurice Primeau, Mlle Yvette Brault, Normand Himbault, Léo Trépanier, Zénon Primeau, Roland Beaulieu, M. et Mme Arsène Beaulieu, Georges Lorange, M. et Mme Paul Montpetit, Marcel Riendeau, Henri Beaulieu, Mlle Françoise Poirier, Florence Labege, Albert Legault, Eugène Reid, Mme Emile Brais, Gérard Meloche, Mlle Marie-Mance Brault, Mlle Marianne Lefebvre, Wilfrid Duranceau, Henri Lorange, Laurent Chayer, Polidore Lemieux, Albert Meloche, F. Montpetit, A. Viau, A. Laporte, R. Boyer, R. Leduc, P. Gauthier, L. Legault, A. Vaudrin, M. Vaudrin, D. Himbault, I. Daigneault, A. Deschamps, A. Himbault, Mlle L. Sauvé, Mlle J. Brault, Rita Leduc, R. Montpetit, A. Parent, L. Léger, Mme Paul Aumais, Mme Lamarche, Mme Houle, Mme R. Himbault, Lucien Bougie, A. Paiement, E. Phaneux, J. St-Onge, S. Aumais, W. Allard, C. Bergevin, M. et Mme C. Brunet, Mlle G. Brunet, Joseph Boyer, Joseph-Eugène Boyer, Mme H. Lanier,

Mme T. A. Lanier, M. Gendron, G. Boyer, M. et Mme A. M. Daigle, Mlle Lucille Leduc, Mlle Rose Lanoue, Mme O. Girouard, Mme René Deschamps, Hercule Montpetit, G. Sauvé, V. Brunet, J. Payant, J. Poirier, Mme R. Bilodeau, Mme A. Daignault, M. et Mme L. Boyer, M. et Mme C. Villeneuve, A. Laurin, A. Gendron, R. Archambault, J. Duranceau, Mme Joseph-Eugène Boyer, Mme Aimé Ouellette, Mlle Eveline Jolicoeur, Didier Léger, Mlle H. Fortin, J. Jolicoeur, Mme J. Lalonde, Mme G. Cardinal, Mme E. Trudeau, M. et Mme Emile Beaulieu, G. Daoust, Simon Majeau, P. Gagnon, I. Billette, A. Boyer, W. Sauvé, A. Montpetit, M. et Mme Henri Deschamps, J. B. Vinet, P. Bergevin, L. Sauvé, A. Sauvé, J. Labege, B. Daigneault, M. et Mme L. Brault, A. Beaulieu, J. Primeau, E. Labege, J. St-Denis, Armand Gagnon, J. Parent, Mlle Gabrielle Deschamps, L. Julien, A. Marchand, A. Brault, R. Brunet, P. Bergevin, S. Leduc, Evarie Bougie, P. Leduc, S. Lacroix, S. Parent, M. Trudeau, E. Maher, A. Lalie, O. Pilon, M. et Mme S. Lefebvre, P. Sauvé, U. Sauvé, Mlles A. Sauvé, A. Vinet, D. Vinet, S. Brossoit, Mlle Hélène Fortin, M. et Mme Roland Paquette, G. Provost, Médard Laframboise, Mme J. H. Dumais, M. et Mme Théo. Monette, John D. Howden, Hubert Ostiguy, N. A. Ostiguy, L. Boillard, A. Boillard, J. H. Demers, Fernand Théorét, Sylvio Leduc, Jean Yves Leduc, Omer Demers, Mlle Thérèse Laurin, Mlle Y. Lemieux, Cécile Lemieux, M. et Mme Edmour Poirier, Mlle Jeanne d'Arc Poirier, Laurette Poirier, M. et Mme Avila Poirier, Mlle Réjeanne Poirier, Mlle Jeannette Poirier, Jean Poirier, M. et Mme A. Elie Pilon, Mlle Agathe Pilon, Nazaire Prévost, Ernest Guilbault, Mme A. Mercier, Zéphirin Boyer, Fernand Boyer, Thérèse Parent, René Sauvé, A. L. Longtin, Mlle Irène Caron, Gilles Caron, Madeleine Plante, Famille Lionel Sauvé, Adrien Lefebvre, Mlle Claire Bougie, Dolorès Daoust, Gisèle Sauvé, M. et Mme Conrad Chartrand, M. et Mme Victor Sauvé, Raymond Marchand, Paul Aumais, M. et Mme Raymond David, J. C. Hénauld, Roch Montpetit, M. et Mme Amable Lemieux, Mme Eximier Parent, Réal Chartrand, C. Pellerin, C.S.V.: Léo Charette, M. et Mme A. Julien, Mme E. Murphy, M. et Mme Roméo Poirier, Albert Lacroix, Eveline Gagnier, Ange-Emma Brière, Mme Alcide Chayer, Zulma Sauvé, F. Laurent, Mme E. Labege, Lucien Daoust, Mme Jean Daoust, Mme Roland Daoust, Narcisse Daoust, Mlle Rose Lalonde, L. Vinet, Mme E. Vinet, N. David, Z. Sauvé, M. Pilon, Mlle Montpetit, Mme A. Trudeau, Mlle M. Trudeau, Mlle D. Trudeau, Mme A. Lacroix, Mme Noé Labelle, M. G. Huot, W. Dagenais, E. Lefebvre, H. Léger, Mlles C. Lafrance, M. Lafrance, N. St-Denis, D. Daoust, L. Poirier, N.

Ethier, F. Sauvé, J. Poirier, B. Leduc, Z. Lecompte, Y. Lecompte, Mme A. Leduc, Mlle S. Gravel, Mlle L. Lachance, Soeur Jésus-Marie, Mlle E. Brisebois, Mlle F. Parent, Mme Z. Brault, Mlle E. Maheu, G. Maheu, Mme A. Labege, Mlle G. Lemieux, M. G. Pilon, L. Cardinal, A. Gagnon, P. Caron, M. et Mme Paul Meloche, Lucien Daoust, N. Laurin, E. Guilbault, W. Reid, Mlle A. Lanier, Jules Julien, Jacques et Richard Boyer, D. Montpetit, M. et Mme E. Lemieux, Paul Myre, J. B. Guérin, Mme L. Maheu, Mme A. Gagnier, Mme R. Majeau, Mlle E. Gagné, Mme Claver Couillard, L. Girouard, Mme O. Leduc, Mme J. Payant, Mlle C. Séguin, Mlle L. Paré, Mme U. Parent, Mlle E. Poirier, Mme J. B. Vinet, Mme Horisdas Lemieux, Mlle Pauline Pinsonneault, M. et Mme Gérard Daoust, Mlle Anita Sauvé, Mlle Madeleine Pilon, Henri Brais, Mme Joachim Primeau, Mlle Jeannine Pilon, Mlle Lucette Lepage, Mlle Thérèse Brossoit, Mme Esdras Archambault, Mlles Albertine Bougie, Gustave Sauvé, Marie-Alice Lemieux,

Thérèse Guérin, Mme Omer Lanier, Mme Lucien Trépanier, Viateur Sauvé, Georges Chayer, Albert Brais, Patrick Paiement, Gilles Caron, Bernard Payant, Ernest Reindeau, Zéphir Robert, A. Legris, Mme Paquette, Mlle Thérèse Boyer, Mme O. Daoust, Mme Jean Lauzon, Maurice Labege, Adéard Leduc, Viateur Parent, Gaston Meloche, J. L. Jolicoeur, M. et Mme D. Jolicoeur, G. Allard, Michel Poirier, Eug. Fortier, Léo Trépanier, Camille Parent, Roméo Lefort, Mlle Germaine Monette, Mlle Jeanne Longtin, Yvette Lecavalier, Dame Georges Dorais, Louis Chartrand, Philippe Boyer, Florian Montpetit, Mlle Flore Trudeau, Marthe Vincent, M. et Mme Marcel Boyer, Robert Deschamps, Réal Deschamps, Mme Delvida Beaulieu, M. et Mme Hervé Leduc, M. et Mme Victor Parent, Ed. Amesse, René Brunet, Hélène Pinsonneault, Pauline Pinsonneault, Léo, Berthe, Juliette Paquette, Gabriel Tessier, Paul-Emile, Rolland, J.-Louis Gendron, Mlle Eveline, Juliette, J.-Louis Jolicoeur, M. et Mme J. A. H. Caza, Mlle Réjeanne Lau-

rin, Anita, Thérèse Laurin, Mlle Fleurette Thibodeau, M. et Mme René Boyer, M. et Mme Roméo Lefebvre, Soeur Ange-Marie, Soeur Ange de Jésus, Mme Rosaire Vinet, Mlle Solange Leduc, Mlle Lilliane Marchand, M. et Mme Orphir Vinet, Mlle Raymonde Sauvé, Mlle Yvonne Labege, Georges Picard, Osias Houle, Eucher Poirier, Mlle Eva Primeau, Jean-Paul Duranceau, Jean-Claude Lacroix, Médard Lemieux, F. Gagné, Léo Leduc, Laurent Leduc, Fernand Bergevin, Alcide Lemieux, Wilfrid Daigneault, Mlle Anna Guérin, Hervé Gendron, André Chayer, Magloire Himbault, Gilles Bergevin, Arthur Brossoit, Laurent Pilon, Jeannine Myre, Mlle Laurette Myre, Jean-Paul Léger, Gérard Brunet, Georges-Etienne Paiement, Roméo Myre, Fernand rent, Wilfrid Laframboise, Roma Poirier, Cécile Legault, M. et Mme Lucien Duranceau, Delvida Duranceau, Rita Maheu, M. et Mme Eugène Sauvé.

**LES ANCIENS COMBATTANTS DU CANADA
et leurs privilèges d'après-guerre**

Voici la troisième annonce d'une série ayant pour but de renseigner la population canadienne sur les projets de rétablissement des militaires des deux sexes. Pour obtenir les renseignements complets, conservez et lisez chaque annonce.



Pour renseignements complets, demandez un exemplaire de la brochure intitulée "Le retour à la vie civile."

**FORMATION PROFESSIONNELLE
ET COURS D'ÉTUDES,
PORTES DU SUCCÈS**

MESURES DE SÉCURITÉ SOCIALE

Ceux qui ont élaboré le programme canadien de rétablissement civil ont accompli leur besogne avec une idée principale en vue: la seule façon de régler le problème du rétablissement permanent, c'est un emploi. Et la meilleure manière d'obtenir et de conserver cet emploi, c'est de posséder les aptitudes requises.

FORMATION PROFESSIONNELLE

Tout ancien combattant de l'un ou de l'autre sexe a droit à un cours de formation si ce cours peut lui être utile pour son rétablissement civil. L'Etat s'engage à payer les frais de scolarité; en outre, l'ancien combattant, homme ou femme, peut recevoir des allocations d'entretien allant jusqu'à

\$60 par mois dans le cas d'un célibataire et

\$80 par mois pour un homme marié et son épouse (avec suppléments pour enfants à charge).

Cette formation est disponible pour une période égale à la durée du service avec maximum d'un an, mais elle peut être prolongée au delà de cette période, au besoin, et si le service a duré plus d'un an.

COURS D'ÉTUDES

Ces cours d'études sont à la disposition de tous ceux qui sont admis à l'université dans les quinze mois qui suivent la libération et, comme dans le cas de la

formation professionnelle, les frais de scolarité sont payés, outre le versement d'allocations d'entretien allant jusqu'à

\$60 par mois dans le cas d'un célibataire et

\$80 par mois pour un homme marié et son épouse (avec suppléments pour enfants à charge).

Les Directeurs du Bien-Être des Anciens Combattants sont postés dans des centres stratégiques situés dans toutes les parties du Canada. Ces fonctionnaires font bénéficier les Anciens Militaires de leurs conseils et de leur aide et il est bon de les consulter lorsqu'il s'agit de n'importe quel problème de rétablissement civil.

Ces allocations seront versées pendant un nombre de mois égal à la durée du service, pourvu que tous les examens soient couronnés de succès. Les élèves brillants pourront voir continuer cette assistance jusqu'à la fin de leur cours.

MESURES DE SÉCURITÉ SOCIALE

En vertu du programme de rétablissement civil, les ex-militaires du Canada qui, dans les dix-huit mois qui suivent leur libération, tombent malades ou en chômage, peuvent toucher des allocations d'entretien s'élevant jusqu'à \$50 par mois s'ils sont célibataires et à \$70 par mois s'ils sont mariés et ont leur épouse, avec suppléments pour les enfants. Les prestations de chômage sont destinées à ceux qui sont capables de travailler mais pour qui il n'y a pas de travail immédiatement disponible. Dans le cas de maladies graves, on accorde l'hospitalisation et les traitements gratuits pour n'importe quel état pathologique, dans l'année qui suit la libération.

Comme plus ample mesure de sécurité, tout ex-militaire qui obtient un emploi assurable a droit, après 15 semaines dans cet emploi, au crédit d'assurance - chômage comme si toute la période de son service depuis le 1er juillet 1941, s'était passée dans un emploi assurable.

Publié par autorité de l'honorable Ian A. Mackenzie, Ministre des

AFFAIRES DES ANCIENS COMBATTANTS

Initiation au conseil 1180 des Chevaliers de Colomb à Valleyfield dimanche, le 3

Beau succès de la fête des huitres — Bingo jeudi soir prochain — La campagne du Timbre de Noël bat son plein — Une oeuvre humanitaire que nous nous devons d'encourager dans la plus large mesure de nos moyens

La fête des huitres annuelle de Chevaliers de Colomb connu lundi soir dernier un autre grand succès. Pour se servir de l'expression de amateurs de ce molusque disons simplement qu'elles "étaient bonnes". Ces deux mots reflètent bien l'opinion de tous ceux-là qui s'en sont régales.

Près de 250 frères Chevaliers se sont réunis à cette occasion et à la table d'honneur on remarquait aux côtés du Grand Chevalier, M. Lorenzo Bayard; M. l'abbé L. U. Bélanger, éumônier, les Dr W. McCabe et Bibaud, MM. Raphaël Bélanger, Rosario Rousseau, Gérard Bélanger, Oscar Sicotte et autres.

Plusieurs participants ont pris la résolution de se rendre à Huntingdon ce soir et prendre part à un autre banquet donné par les Chevaliers de l'endroit. Ils feront certes un bon voyage car les huitres seront aussi délicieuses.

INITIATION

C'est dimanche prochain que les conseil 1180 tiendra sa deuxième initiation de l'année. Le décompte des candidats qui subirent l'épreuve lors de la dernière assemblée se chiffre à quelques 80; c'est donc dire que les cérémonies seront très intéressantes.

Chacun a du recevoir ces jours derniers une carte d'invitation. Les officiers seront heureux de voir en grand nombre les Chevaliers de Valleyfield assister à cette cérémonie.

Voici le programme de cette journée—premier degré à 2 heures p.m.; deuxième degré à 3.30 et troisième à 8 heures p.m.

Nous aurons à cette occasion la visite de nombreux frères de l'extérieur; plusieurs amis des conseils de Rigaud, Lachine, St-Jean et Saint-Rémi se rendront à Valleyfield car ils savent qu'ici l'on fait bien les choses.

Nous répétons que le bureau du secrétaire-financier sera ouvert tous les lundis, mercredis et vendredis, de 7.30 à 10.30 heures p.m. pour recevoir les cotisations et émettre les cartes de voyage. On ferait bien de visiter ce bureau avant le jour de l'initiation pour éviter tout encombrement et simplifier les choses à l'entrée.

SOIREE

Jeudi soir prochain, tel que mentionné sur la feuille de l'Intendant, se tiendra un autre bingo. Tous les Chevaliers et leurs amis sont invités. Les prix sont fort attrayants et on y a beaucoup de plaisir. Il

dra donc y être jeudi soir prochain, 7 décembre, à 8.30 heures.

CONCERT

Le Comité du Timbre de Noël des Chevaliers de Colomb, oeuvre entreprise pour combattre la tuberculose nous annonce que les choses vont rondement. Les lettres-demandes envoyées aux membres ont reçu bon accueil et déjà les retours parviennent au secrétaire.

Pour populariser le Timbre de Noël on a organisé pour le dimanche soir, 10 décembre, un grand concert qui mettra en vedette la fameuse basse chantante si populaire à la radio: M. D. Arbour, le flutiste virtuose M. Baillargeon et un orchestre conduit par Signor Guiseppe Agostini.

Ce concert sera donné dans les salles des Chevaliers de Colomb, le dimanche soir, à 8.30 heures. L'admission consistera en un achat de 100 Timbres de Noël qu'on pourra se procurer des dames du comité et des officiers du conseil.

Ce sera donc une excellente occasion de passer une soirée agréable tout en participant à une oeuvre essentiellement de bien-être social: la lutte contre la tuberculose.

Nous y reviendrons dans la prochaine édition de ce journal avec plus amples renseignements.

Nap. Parent fêté à Howick

Les nombreux amis de M. Napoléon Parent se réunissaient, mardi, le 21 novembre, à la salle de Tempérance, pour le fêter et célébrer ses 25 années de service comme Maître-Chantre, à l'église paroissiale. Pour ce, M. le curé John Downs avait invité la troupe dramatique d'Ormsdown. Tous étaient au courant du fait, excepté, selon les us et coutumes, M. Napoléon Parent, qui présidait la réunion comme maire du village.

Et le rideau se leva pour une saynète enjouée et spirituelle. Puis, un chant de circonstance, composé par M. l'abbé Paul Deguire, annonçant et expliquant au nombreux auditoire, le pourquoi de cette soirée de gala, et ce, à la grande surprise de la personne fêtée, qui comprit enfin tout l'apparat de cette solennité.

Une splendide horloge-carillon fut présentée comme souvenir de cet

Les cyclistes fêtent la Ste-Catherine

Euchre, Bingo et soirée d'amateurs

Mercredi dernier, se réunissaient plus de 56 membres du club cycliste pour fêter la Ste-Catherine. La soirée débuta par un euchre, ayant à la table d'honneur le président, M. Léo Hallé; vice-président, M. Robert Hallé; le trésorier, M. Philiza Poirier, et le secrétaire, M. Rolland Mercier.

Voici la liste des gagnants: 4 parties: Rolland Guiguère et Armand Latour; 3 parties: Léo Hallé, Robert Hallé, Rock Primeau, Rosaire Leblanc, Bertrand Querillon, Gérard Primeau, Paul Chasle, Ovilla Garand, Roger de Bellefeuille et Paul Emile Prigent.

Suit la liste des gagnants aux bingo: Jean Guy Hallé, Gaëtan McSween, Edouard Sansterre, Richard Deschambault, Yvan Daoust, Roger Dubé, Percival Glaude, Robert Shaw, Jean Guy Hallé.

Pour faire suite, il y eut un programme d'amateurs, auquel prirent part: Léo Hallé, Rémi Laniel, Hervé Primeau, André Leclerc, Royal Hallé, Yvan Daoust, Jean Paul Bourdon, Marcel Bourassa, Paul Riverst. Les trois juges, MM. Rubin Laplante, Paul Chasle, Ovilla Garand, eurent une tâche délicate, car il leur fallut juger chaque concurrent d'après les applaudissements de l'assistance. M. Adrien Leclerc décrocha le premier prix pour le chant, Royal Hallé et Yvan Daoust vinrent ensuite pour duo de musique et chant, et Rémi Laniel se classa troisième.

Tout le monde s'amusa galement, et c'est encore une autre soirée récréative qui est tout à l'honneur du Club.

Nap. Parent est le grand Maître-Chantre à l'église de sa paroisse, ce fut comme un courant électrique dans l'assemblée, et des applaudissements enthousiastes éclatèrent de partout dans la salle.

De plus, la chanson déclarait au public, que M. Napoléon Parent, en l'intervalle de 25 ans, avait chanté pour sept curés qui s'étaient succédés à la cure de Howick, et les voici: M. Quesnel, M. Phaneuf, M. Délage, M. Fortier, M. Léveillé, M. Patenaude et M. John Downs. Cette acointance de M. Nap. Parent avec les ecclésiastiques établit bien son caractère religieux et son profond esprit de foi.

Ensuite, ce fut la comédie: "Un visiteur de New-York". Après le deuxième acte, M. Georges Thibault de Howick, lut une adresse dans laquelle il exprimait à M. Parent, une splendide horloge-carillon fut présentée comme souvenir de cet

L. P. Dickner fut inhumé à Beauharnois

Le service funèbre fut célébré à Rigaud

M. Louis-Philippe Dickner, âgé de 49 ans, est mort jeudi dernier à l'hôpital Notre-Dame. Il était inspecteur de l'Hydro-Québec et demeurait à 4071, rue Parthenais. Fils de M. et Mme Ernest Dickner, il naquit à Québec. Il fit la dernière guerre dans le corps des ingénieurs et fut décoré de la "Distinguished Service Medal" et d'une autre médaille comme récompense pour ses états de service en France. Il a été 25 ans inspecteur pour la Montreal Light and Power Consolidated.

Lui survivent, outre sa femme, née Gourdreau (Anna), son fils Jean-Louis et sa fille, Marthe; quatre soeurs: Mmes L. Blanchard, et R. Maher, R. S. Léonce et Mlle Rose-Marie Dickner; deux frères: les RR. FF. Alphonse et Patrice Dickner, C.S.V. Les funérailles ont eu lieu samedi matin en l'église S.-Louis-de-Gonzague. Le service funèbre a été chanté par le directeur du collège Bourget de Rigaud. L'inhumation a eu lieu à Beauharnois.

Retraite de tous les évêques suffragants

Tous les jours de cette semaine jusqu'à vendredi soir, les évêques suffragants de l'archidiocèse de Montréal prendront place dans les stalles du choeur de la cathédrale métropolitaine pour y suivre les exercices de leur retraite. C'est S. Exc. Mgr Joseph Charbonneau, archevêque de Montréal, qui préside cette récollection épiscopale.

Les membres du personnel de l'archevêché participent aussi à cette retraite, dont le prédicateur est le R.P. Mateo Crawley, SS.CC., le zélé propagandiste de la dévotion au Sacré-Coeur, qui a porté sa prédication dans toutes les parties du globe.

Réunion intime de la St-Jean-Baptiste, à St-Louis, mardi soir

Plusieurs membres de la Société St-Jean-Baptiste de Valleyfield se rendaient à St-Louis de Gonzague mardi soir dernier où ils ont pris part à la soirée récréative organisée par les membres de la Société St-Jean-Baptiste de l'endroit.

Il y eut tout d'abord un banquet aux huitres qui fut des mieux réussis. Plus tard dans la soirée la Section locale organisait une partie de cartes à laquelle tous les invités et amis étaient invités de prendre part. Encore une fois cette réunion remporta un magnifique succès.

Le but de cette réunion était de Jean-Baptiste et de réunir les membres dans l'intimité, nous appren-

Dr J. Meunier est décédé subitement

Avantageusement connu à Coteau-du-Lac — Funérailles mardi dernier

On annonce le décès du Dr J. W. Meunier, âgé de 67 ans, survenu subitement à Coteau-du-Lac. Il fut foudroyé par une attaque d'angine.

Né à Terrebonne le 27 septembre 1877 du mariage de Jean-Baptiste Meunier et de Virginie Maillé, il avait fait ses études au collège de Terrebonne et au collège de Montréal. Il avait obtenu son doctorat en (Suite à la page 12)

Trois accidents de rue à Valleyfield en fin de semaine

Une borne-fontaine arrachée — Accident sur la rue Victoria — Autre accident coin des rues Alexandre et Mignonne — Les dommages sont légers — Pas de blessés

Le 26 novembre dernier, coin Académie et Victoria, une automobile conduite par M. Albert Péladeau, a frappé le constable Fortier qui faisait sa ronde habituelle en motocyclette. M. Péladeau qui demeure à St-Timothé, et qui conduisait la voiture de son père, ne vit pas le constable, et s'engagea sur la rue Victoria, occasionnant par le fait même la collision ci-haut mentionnée. Les dommages à la moto-

cyclette montent à plus de \$50.00 dollars.

— Vers les 12.30 hrs. a.m., mardi dernier, M. Armand Bollard qui conduisait sur la rue Alexandre, fut frappé par l'auto de M. Urbain Laframboise, sortant de la rue Anderson. Sous le choc de l'accident, l'auto de M. Bollard alla s'arrêter sur une borne-fontaine, la brisant par le fait même. Les deux auto-

(Suite à la page 12)

BANQUE DE MONTREAL

Fondée en 1817

Présentation, sous une forme facile à comprendre, du RAPPORT ANNUEL

31 octobre 1944

ACTIF

Encaisse dans ses voûtes et argent en dépôt à la Banque du Canada	\$184,473,969.24
Billets des autres banques et chèques tirés sur elles	56,397,561.85
<i>Payables comptant sur présentation.</i>	
Argent déposé dans les autres banques	31,264,469.84
<i>Disponible à demande ou à bref délai.</i>	
Fonds d'Etat et autres obligations et débetures	955,538,246.28
<i>A pas plus que leur cours. La majeure partie de ces titres consiste en obligations du Dominion et en obligations de premier ordre des provinces et municipalités, remboursables à court terme.</i>	
Actions	382,539.67
<i>Actions d'entreprises industrielles et autres actions. A pas plus que leur cours.</i>	
Prêts à demande	51,165,850.69
Au Canada	\$ 6,632,049.80
Ailleurs	44,533,800.89
<i>Payables à demande et garantis par des obligations, actions et autres titres négociables d'une plus grande valeur que les prêts.</i>	

TOTAL DE L'ACTIF RAPIDEMENT REALISABLE . . . \$1,279,222,637.57

<i>(soit 88.30 p. 100 du passif envers le public)</i>	
Avances aux gouvernements provinciaux et aux municipalités, y compris les districts scolaires	11,576,134.02
Prêts commerciaux et autres prêts	203,104,015.12
Au Canada	\$194,487,531.12
Ailleurs	8,616,484.00
<i>Aux industriels, agriculteurs, marchands et autres personnes, à des conditions compatibles avec les principes de la banque.</i>	
Locaux de la Banque	12,900,000.00

Deux propriétés seulement sont portées au nom de sociétés de participation; les actions et les obligations de ces sociétés sont détenues en entier par la Banque et apparaissent aux livres pour \$1.00 dans chaque cas. Tous les autres locaux de la Banque, dont la valeur dépasse de beaucoup \$12,900,000, sont inscrits aux livres de la Banque. Propriétés immobilières et hypothèques Acquisées dans le cours des affaires de la Banque et réalisées. Engagements des clients en vertu d'acceptations et

LUCIEN LEDUC

18, rue du Marché
VALLEYFIELD

offre à ses clients et à la population un
choix complet de cadeaux jolis en même
temps que pratiques.

NOEL APPROCHE, aussi,
serait-il sage de voir immé-
diatement au choix de ses
CADEAUX.

Visitez le
magazin
LUCIEN
LEDUC



**CHOIX
VARIE**
de jolies crava-
tes: laine, rayon,
etc.

PYJAMAS
de haute qualité,
bien taillés, de
couleurs et des-
sins assortis.

**CHEMISES
"SPORT"**
que les skieurs et le
patineur apprécieront
comme cadeau de
Noël.

BRETELLES de fantaisie
qui compléteront l'ensemble de
l'homme soucieux de son élé-
gance et de son chic. Dans de
jolis emballages des Fêtes.

VOICI
ce que
l'homme
élégant
désirera
POUR NOEL
Une Robe de
Chambre qui sera
toujours pratique
et qui assurera une
longue durée et du
confort.
VENEZ LES VOIR

**Chez
LEDUC**
c'est
du chic
et de
l'exclusif
Tél. 1292



de Howick, lut une adresse dans
laquelle il exprimait à M. Parent.
Une splendide horloge-carillon fut
présentée comme souvenir de cet

anniversaire inoubliable!
Après le troisième acte de la co-
médie, M. le curé John Downs fé-
licita M. Napoléon Parent, et dit
son admiration pour ce chrétien
parfait et intègre, qui, durant vingt-
cinq années a chanté les louanges
du Seigneur. Fait notoire, M. Pa-
rent était ponctuel comme une hor-
loge. C'était donc pour rendre
hommage à cette ponctualité, qu'on
offrait à la personne fêtée, une hor-
loge-carillon.

M. l'abbé John Downs remercia
aussi les artistes d'Ormsdown et les
congratula chaleureusement pour
leur séance on ne peut plus inté-
ressante. En effet, les spectateurs
rigolèrent à leur goût, et manifestè-
rent, à plusieurs reprises, par leurs
acclamations bien méritées d'ail-
leurs, leur contentement et leur sa-
tisfaction. Félicitations sincères à
Mme Pierre Guérin, l'animatrice
incomparable et dévouée de ce
groupe d'amateurs.

M. l'abbé T. H. Délage, ancien
curé de Howick, sut, comme tou-
jours, trouver le mot juste pour
glorifier cet événement qui se dé-
roulait ce soir-là dans cette pa-
roisse qui fut la sienne et à la-
quelle il demeure toujours attaché
du plus intime de son âme.

M. Donald Black, député au fé-
déral, fit revivre plusieurs souve-
nirs au sujet de M. Napoléon Pa-
rent.

M. Mercier, député au provincial,
joignit sa voix à celle des autres
orateurs dans ce concert de lou-
anges et de bons souhaits à l'égard
du maître chanteur de Howick. Et
se tournant vers les acteurs et les
actrices qui étaient sur le théâtre,
il ajouta: "Je ne savais pas que
dans mon comté il existât un grou-
pe d'artistes comme le vôtre. Lais-
sez-moi vous déclarer sincèrement
que j'ai apprécié infiniment votre
séance, et, autant que faire se
pourra, je le dirai partout où
j'irai".

Les hymnes nationaux O Canada
et God Save the King clôturèrent
cette soirée.

Ensuite un magnifique goûter fut
servi. La troupe dramatique d'Orms-
town tient à remercier de tout
cœur les paroissiens de Howick
pour leur sympathique réception et
conserve dans leur âme le désir
ardent de voir une telle occasion
se répéter.

Merci aussi à la famille Parent
pour leur splendide réveillon. Qu'elle
veuille bien croire que nous avons
beaucoup apprécié ce geste délicat
de leur part.

Propriétés immobilières et hypothèques
Représente engagements des clients pour lettres de crédit émises
et traitées acceptées par la Banque pour leur compte.
Autres valeurs actives non comprises dans ce qui précède
(mais y compris la partie remboursable des impôts du
gouvernement fédéral, soit \$975,703.73)

Soit un actif total de	\$1,526,734,251.53
PASSIF	
<i>Passif envers le public</i>	
Dépôts	\$1,420,811,136.87
Au Canada	\$1,244,528,982.86
Ailleurs	176,282,154.01
<i>Payables à demande ou après avis.</i>	
Billets de la Banque en circulation	8,568,045.00
<i>Payables à demande.</i>	
Acceptations et lettres de crédit en cours	16,604,876.48
<i>Responsabilités financières encourues au nom des clients (voir contre-partie à l'actif).</i>	
Autres créances	2,784,728.47
<i>Item qui ne se rangent pas sous les rubriques précédentes.</i>	
Total du passif envers le public	\$1,448,768,786.82
<i>Pour y faire face, la Banque a un actif qui s'élève, tel que ci-dessus, à</i>	
	\$1,526,734,251.53
<i>Ce qui laisse un excédent d'actif sur le passif, qui représente la part des actionnaires, le passif envers le public ayant priorité sur cette part.</i>	
Capital	\$36,000,000.00
Réserve, profits non répartis et provisions pour dividendes	41,965,464.71 \$ 77,965,464.71

COMPTE DE PERTES ET PROFITS

Profits de l'année se terminant le 31 octobre 1944, déduction faite des affectations au Fonds de Réserve contingente, à même lequel il a été pleinement pourvu aux créances mauvaises et douteuses, et déduction faite des prévisions de l'Impôt sur le Revenu et de l'Impôt sur les Excédents de Bénéfices s'élevant à \$3,725,000 (dont \$340,000 sont remboursables en vertu des dispositions de la loi de l'Impôt sur les Excédents de Bénéfices)	\$3,194,300.19
Dividendes payés ou payables aux actionnaires	\$2,160,000.00
Amortissement des immeubles de la Banque	500,000.00
	\$ 534,300.19
Solde du compte de Pertes et Profits au 30 octobre 1943	\$1,879,521.13
Solde de Pertes et Profits reporté	\$2,413,821.32

REMARQUE AU SUJET DE L'AJUSTEMENT SPÉCIAL DES IMPÔTS POUR L'ANNÉE TERMINÉE LE 30 OCTOBRE 1943

Le Ministre des Finances a exprimé l'opinion que les transferts effectués en
1943 au Fonds de Réserve contingente, à même les bénéfices de la Banque,
excédaient les besoins raisonnables de la Banque.

La direction et les vérificateurs de la Banque ne sont pas d'accord avec le
Ministre à ce sujet, mais ayant été avisés des vues du Ministre et de son but
d'agir en conséquence, nous avons estimé qu'une somme d'environ \$2,200,000 des
dits transferts devra être ajoutée au revenu de l'année terminée le 30 octobre
1943, pour fins d'impôt. La Banque sera donc appelée à payer, pour l'année 1943,
un impôt additionnel d'un montant semblable, en vertu des lois de l'Impôt sur le
Revenu et de l'Impôt sur les Excédents de Bénéfices. Provision a été faite pour
cet impôt additionnel à même le Fonds de Réserve contingente, dont vingt pour
cent, c'est-à-dire \$440,000 seront remboursables en vertu des dispositions de la
loi de l'Impôt sur les Excédents de Bénéfices.

GEORGE W. SPINNEY,
Président

B. C. GARDNER,
Gérant général

* * *

*« La puissance d'une banque est déterminée par son histoire, sa
politique, sa direction et l'étendue de ses ressources. Depuis 127 ans
la Banque de Montréal est au premier plan de la finance canadienne. »*

On lisait en 1937....

(Suite de la page 3)
est broyé sous les roues d'un camion. L'enfant traversait la rue Danis à ce moment. Il était le fils de M. et Mme Arthémis DeRepentigny.

M. J. A. Larin est élu président de la Société St-Jean Baptiste de Valleyfield en remplacement du Dr. J. A. Leduc.

M. Israël Bonhomme subit d'assez graves blessures en tombant dans un tas de pierre concassées, à la carrière de la ville. Fracture de la rotule du genou et éraflures au cuir chevelu.

Le "Coin du Chialeux" connaissait à ce temps un grande vogue. Plusieurs échevins sont victimes des flèches aigues du chroniqueur.

S. E. Mgr. J. A. Langlois célébrait alors le 11e anniversaire de son élévation à l'épiscopat.

M. l'échevin Touchette est aux prises avec la ligue des propriétaires. Il blâme ouvertement le président M. Louis V1 Major et M. Pacifique Chatel de leur attitude au congrès tenu aux Trois-Rivières.

M. Gaspard Major emboîte le pas derrière M. l'échevin Touchette et dans une lettre ouverte il pose un tas de questions embarrassantes au président de la ligue. (Tu parles d'une lettre!)

Les Syndicats catholiques de Beauharnois tiennent une grande assemblée avec, comme orateurs: MM. Albert Côté et M. David. On explique aux assistants quels moyens il faudra prendre pour apprécier les principes du syndicat. Bonne assistance.

A Beauharnois ont lieu les obsèques de M. le notaire J. C. Trudeau, ancien maire de l'endroit. Une suite fort imposante accompagnait la dépouille mortelle à l'église paroissiale où le service funèbre fut célébré.

La ligue de la Cité s'affilie à la Q. A. H. A. Quatre équipes en font partie: les "Silkers", le "Centre", le "Moco" et le "Bellerive-Nord". Lucien Leduc agissait alors comme coach des "Silkers".

Voici l'équipe Valleyfield dans la ligue provinciale en 1937: Johnny Lascelle, Jerry Philbin, Henri Matte, Zou Deschamps, Roger Landreville, Théo Hamel, Walter Lilly, Gaby Payer, Roméo Guilbault, Roland Boyer, P. H. Goulet, Roland Denault, Roland Reeves, Aurèle Legris et autres.

La ligue se composait alors des équipes suivantes: Valleyfield, Sherbrooke, Granby, Drummondville, Lafontaine, Boston Olympics et St-Jacques.

Les nouvelles sociales du temps nous apprennent que Mlle Marielle Laberge reçut son club de bridge, que Mlle Margot Tremblay était de

passage à Montréal pour la fin de semaine, que Mlle Léona Deschamps, accompagnée de M. Jean Paiement, assista au Eucher de St-Timothée, que Mlle Loulou Masson de Montréal visitait Mlle Madeleine Codebecq, etc.

Le Comte de Monte-Cristo se rend au sous-sol de l'église du Sacré-Coeur; Edmond Dantès réussit au cours de cette soirée une magnifique évasion de sa prison. Deux autres comédies sont au programme. (La soirée à du se terminer très tard).

Dans les petites annonces on offre en vente des automobiles dernier modèle avec 6 pneus neufs. (Heureux souvenirs du passé).

Valleyfield a l'honneur de recevoir la visite des journalistes des principaux journaux de Montréal à l'occasion des travaux qui se font pour combattre le chômage. C'était alors la construction du parc de Bellerive et de la pointe Jacques-Cartier. M. Delpha Sauvé recevait les distingués visiteurs.

Le Dr O. E. Caza présidait une cérémonie d'initiation au conseil 1180 des Chevaliers de Colomb.

La Chambre de Commerce des Jeunes, organisme naissant, demande la construction du Pont de Valleyfield-Coteau. (Tout le monde en parle, mais rien ne se fait! Pas plus hier qu'aujourd'hui!)

Les Zouaves célèbrent avec éclat la Ste-Catherine. Les invités, (suit une longue liste) se sont réunis pour "vivre quelques heures de gaieté et d'entrain. "Un cadeau fut offert à M. Lucien Delisle. Il s'agissait d'une magnifique épée."

M. et Mme Romuald Théorêt, Mlles Claire et D. Théorêt, Mlle Agathe Duffy et M. Leahy Lefebvre de Huntingdon, étaient de passage à Cornwall pour la joute Valleyfield-Cornwall.

L'équipe de hockey Beauharnois se joint à la ligue de la Cité. Elle sera sous la direction de MM. R. Billette, Roy, Berber et Roussel. Les couleurs seront rouge-vin et blanc.

M. Georges Bartlette de Coteau, occupé à remplir le réservoir d'eau d'une locomotive, tombe sur les rails. Fractures à la tête, aux jambes et lésions internes. Son état est critique.

M. le notaire Médard Leduc est choisi comme secrétaire du Conseil de Comté pour les maires du comté de Beauharnois. M. Leduc succède au notaire Trudeau décédé quelques semaines auparavant.

Le conseil hésite sur la question de l'entretien des chemins d'hiver. M. l'échevin Miron est d'avis qu'il faut trouver un moyen pour arriver à entretenir les chemins. Il demande que l'ingénieur et le secrétaire fassent des démarches à cet effet.

(Suite à la page 11)

M. A. Lafebvre...

(Suite de la page 3)
On en profita aussi pour remercier le président de la Fédération des Chambres de Commerce des Jeunes dans la province de Québec, M. Fridolin Simard, d'avoir bien voulu accepter l'invitation de la Chambre locale au cours de la Semaine provinciale.

MM. Jean Solis, Géraud Meunier ont été aussi remerciés pour la manière dont ils ont organisé leurs réunions au cours de la Semaine Provinciale. Comme nous le disons plus haut, les directeurs en profitèrent pour remercier tous ceux qui ont collaboré pour assurer le succès de la Semaine provinciale du 13 au 19 novembre dernier.

ALERTE
COMME UN OISEAU!
Ne vous laissez pas alanguir par la paresse des reins. Prenez les Gin Pills—le remède "qui soulage, sans quoi l'on rembourse" —et voyez comme vous vous sentirez mieux.
Prenez régulier, 40 Pillules Gros format, 80 Pillules Petit format, commandez les "Gin Pills".

La Banque de Montréal a eu une année-record

L'actif dépasse le billion et demi de dollars — Les dépôts s'établissent à plus de \$1,400,000,000 — Solidité sans égale — Les profits en baisse à cause du fléchissement des intérêts perçus et des frais plus élevés

Le rapport annuel de la Banque de Montréal, publié aujourd'hui, révèle d'une manière éclatante la prospérité qui règne à travers le pays, laquelle est refléchie par les affaires des centaines de succursales de la Banque situées dans toutes les parties du Canada. L'actif et les dépôts s'établissent aux plus hauts sommets encore atteints.

C'est le 127ième rapport annuel que la Banque publie et le bilan révèle un actif total de \$1,526,734,000, soit une augmentation de \$213,669,000 comparativement à l'année précédente.

Dépôts au sommet

Les dépôts, qui l'an dernier s'établissaient à \$1,205,874,000, le montant le plus élevé jusque-là, ont augmenté de \$214,937,000 à un nouveau sommet de \$1,420,811,000, malgré des retraits considérables des comptes d'épargne et des comptes courants par les souscripteurs aux Emprunts de la Victoire.

Solidité sans égale

L'encaisse et les espèces monétaires en dépôts à La Banque du Canada s'établissent à \$184,473,000, une augmentation de \$62,196,000, tandis que le portefeuille d'obliga-

tions et de débetures, la majeure partie consistant en obligations du Dominion et obligations provinciales et municipales de tout repos et à courte échéance, s'est haussé de \$156,075,000 au chiffre imposant de \$955,538,000. Ces montants, en plus des billets et des chèques sur les autres banques, et des espèces en dépôt dans d'autres banques au total de \$87,662,000 avec des prêts à vue de \$51,165,000; ces derniers ayant augmenté au cours de l'année de \$29,000,000, forment une somme totale de \$1,279,000,000, représentant l'actif disponible de la banque et l'équivalent de 88.30% de tout le passif envers le public.

Les prêts commerciaux

Les prêts commerciaux et autres prêts aux manufacturiers, cultivateurs, marchands et autres s'établissent à \$203,104,000, comparativement à \$226,399,000. La diminution souligne la continuation de la tendance des dernières années pendant lesquelles plusieurs établissements voués aux oeuvres de guerre n'ont pas eu tant besoin de crédit bancaire. Le montant global de tout le passif envers le public est de (Suite à la page 11)

NOS SOLDATS DE L'INDUSTRIE

D'un bout à l'autre du Canada, des machines puissantes usinent des produits de guerre de toutes sortes, depuis des balles de mitrailleuse jusqu'à des cargos transatlantiques. Pour permettre cette gigantesque industrialisation d'un pays qui se contentait autrefois d'exporter ses matières premières, il faut des ouvriers habiles, des machinistes hors-pair, des techniciens capables de créer les moules que copieront les machines géantes. Une machine ne vaut que ce que vaut l'ouvrier qui la dirige. M. Alfred Siouï, ci-contre, employé depuis 29 ans dans une grande métallurgie de Hull, fabrique des modèles de pièces de tanks et de cargos qui sont ensuite produites en série. Nous saluons en M. Siouï l'un des innombrables ouvriers patriotes dont l'habileté et le dévouement ont permis au Canada de devenir une grande nation industrielle, pour la guerre d'abord et pour la paix ensuite.

PUBLIÉ EN HOMMAGE AUX OUVRIERS CANADIENS PAR LA BRASSERIE MOLSON



QUATRE générations de femmes heureuses ont su faire disparaître facilement la FAIBLESSE

PÂLEUR, FAIBLESSE, MANQUE D'APPÉTIT, TROUBLES FÉMININS SYMPTÔMES OU CONSÉQUENCES DE L'ANÉMIE

TONIFIEZ-VOUS EN PRENANT LES BONNES

PILULES ROUGES

POUR LES FEMMES PALES ET FAIBLES

CIE CHIMIQUE FRANCO AMERICAINE LTEE 1566 RUE ST DENIS MONTREAL 18

On lisait en 1937...

(Suite de la page 10)

Son avis n'est tout de même pas partagé par S. H. le Maire Laroche qui déclare que "S'il s'écouait, il dirait au conseil de ne pas s'en occuper". Il manque paraît-il la coopération de certains villages aux environs de Valleyfield.

La guerre menée par la ligue des Propriétaires bat son plein. Le conseil blâme les agissements de cette ligue.

M. Ahémar Leduc est décédé à sa demeure, à l'âge de 72 ans. Il laisse une famille nombreuse.

L'assemblée de masse des Jocistes de Valleyfield remporte un immense succès. Il y eut programme musical et séances d'étude. L'assemblée principale est présidée par Mlle Laurentia Lemieux.

On fonde une caisse populaire à Bellerive. M. Jos. Loiselle en est nommé le premier président. Le local est dans le bureau du presbytère.

Les autorités de la Valleyfield Silk Mills accusent réception d'un montant de \$3.00 en restitution anonyme. Dans l'article qui relate ce fait se trouvent quelques lignes qui mettent l'honnêteté en honneur.

Une photo nous montre quatre jeunes filles aux jolies jambes qui font la grève. Elles veulent protester contre les agissements du Japon envers les Etats-Unis en refusant de porter des bas de soie. (Aujourd'hui c'est le "boycottage" du bas de soie... les rôles sont changés et les dames vont encore jambes nues.)

Le N.-Y. Central serait approché pour apporter une amélioration dans le service des trains. Le con-

seil, à la demande des citoyens, sollicite de la compagnie un train partant de Montréal à 11.20 heures p.m. pour accommoder la population.

M. Armand Mallette, échevin du quartier centre est nommé premier. Il remplace M. l'échevin Adélaré Monette.

Belle soirée récréative à l'Hospice, hier

Organisée par les membres du Club Salaberry

Près d'une cinquantaine de membres du Club Salaberry se rendaient à l'Hospice St-Vincent de Paul de Valleyfield, hier soir, pour offrir aux jeunes garçons et aux jeunes filles ainsi qu'aux vieillards une soirée récréative.

On distribua des bonbons aux plus jeunes et aux vieillards et l'on remit à ces derniers une certaine quantité de tabac.

Plus tard une vue animée ne manqua pas d'intéresser ces orphelins et ces personnes qui quitteront ce monde d'ici peu.

La gaieté régna pendant toute cette soirée et les religieuses en ont profité pour remercier chaleureusement les membres du Club Salaberry de leur beau geste humanitaire envers ces citoyens qui sont si souvent oubliés dans notre milieu.

Ce geste du Club Salaberry mériterait d'être imité par nombre d'autres organisations locales.

D'après une autorité vétérinaire, une complète harmonie entre la vache et le trayeur, une alimentation judicieuse et de bonnes méthodes de traite sont importantes pour prévenir la mastite chez la vache.

Assemblée de la Chambre de Commerce Sr.

Tenue jeudi soir dernier — Plusieurs questions importantes

La Chambre de Commerce de Valleyfield, sous la présidence de Me Gontran Saintonge, a tenu ces jours derniers une assemblée au cours de laquelle plusieurs questions très importantes furent discutées.

La question des chemins d'hiver cause encore beaucoup de souci. On espère pouvoir, avec la collaboration générale, entreprendre l'entretien de ces routes durant l'hiver comme par le passé.

Les délégués de Valleyfield au congrès de la Malbaie ont fait rapport de leur mission.

Deux importantes résolutions ont été étudiées et finalement adoptées. L'une a rapport au pont de Valleyfield-Coteau dont on demande de commencer les travaux sans délai. L'autre concerne les passes migratoires, dans le fleuve.

On a décidé de tenir une grande assemblée générale en janvier prochain; les membres seront avisés de la date un peu plus tard.

D'ici ce temps là, les membres sont invités de donner leur concours dans le recrutement en sollicitant de nouveaux membres. Le prix de la cotisation est de \$5.00 pour l'année. Ceux qui s'inscrivent dès aujourd'hui auront l'avantage du dernier mois de 1944 et de la prochaine année pour le même prix.

Il est fort possible que la C. de C. Junior s'unisse aux jeunes pour arriver au succès dans le problème de l'uniformité des heures d'opérations de nos magasins.

Dangereuse collision près Caughnawaga

Entre un camion de la D.I.L. et un auto — Explosifs

Un camion des "Defence Industries Limited" trainant un lourd chargement d'explosifs a capoté, hier soir, dans une collision avec un auto conduit par M. René Drouin, de Lachine. Cet accident s'est produit non loin du pont Mercier dans le voisinage de la réserve de Caughnawaga. Il n'y eut pas de blessé. Il n'y a pas eu d'explosion. Le camion fut remis sur la route et les deux véhicules purent continuer leur voyage.

Souper offert aux musiciens par A. Leduc

Plusieurs personnages adressent la parole

Jeudi soir dernier les officiers et les membres de la fanfare, ainsi que quelques citoyens amis de la musique, étaient les invités de M. Albert Leduc, à un souper donné à l'Hotel Balmoral, à Bellerive.

A la table d'honneur on remarquait, outre M. Leduc: MM. Arthur Vinet, président de l'Union Musicale; Signor Guiseppe Agostini, directeur artistique; M. P. H. Mercier, échevin, représentant la Cité de Salaberry de Valleyfield; Lorenzo Chartrand, agent d'affaires de la fanfare; M. l'échevin Wilbrod Barrette, M. Charles Codebecq, Dr Armand Deguire, représentant du club de Hockey, et M. Albert Leblanc avocat, qui agissait comme maître de céré-

La Banque de Montréal...

(Suite de la page 10)

\$1,448,768,786 contre lequel la banque possède un actif de \$1,526,734,251, ce qui laisse un excédent de l'actif sur le passif envers le public de \$77,965,464, représentant l'équité des actionnaires, le fonds de réserve et le compte des profits et pertes.

Profits

Les profits pour l'année terminée le 31 octobre, après déduction des impôts du gouvernement du Dominion, furent de \$3,194,300.19, une baisse de \$108,534 sur l'année précédente. Le fléchissement des bénéfices est sans doute attribuable aux taux d'intérêts moins élevés perçus par les banques sur leurs prêts et sur leurs placements, et aussi à la hausse substantielle enregistrée dans le coût des opérations, de même qu'au montant plus élevé versé en intérêts aux épargnants, vu l'augmentation du nombre des comptes d'épargne. Les profits représentent un rendement de 4.10% sur l'équité des actionnaires, à rapprocher de 4.30% l'année précédente et de 4.31% en 1942. Les impôts du Dominion sur le revenu et sur les bénéfices exceptionnels ont été estimés pour l'année à \$3,725,000, comparative-ment à un montant ajusté pour l'exercice précédent de \$5,113,194. Cet ajustement spécial des impôts

monies.

Parmi ceux qui ont adressé la parole et que Me Leblanc présenta tour à tour: MM. Albert Leduc, Arthur Vinet, Signor Agostini et Dr Armand Deguire.

Bref! ce fut un magnifique souper très bien servi qui eut pour bon effet de créer des liens d'amitié entre les participants et de leur procurer d'agréables moments.

pour l'année précédente fait le sujet d'un renvoi au présent rapport expliquant que "le Ministre des Finances a exprimé l'opinion que les transferts effectués en 1943 au Fonds de Réserve contingente, à même les bénéfices de la Banque, excédaient les besoins raisonnables de la Banque". Le renvoi explique que la direction et les vérificateurs de la Banque ne sont pas d'accord avec le Ministre à ce sujet, mais ayant été avisés des vues du Ministre et de son but d'agir en conséquence, la Banque a estimée qu'une somme d'environ \$2,200,000 des dits transferts devra être ajoutée au revenu de l'année terminée le 30 octobre 1943 pour fins d'impôts. Le renvoi ajoute qu'en conséquence la Banque sera donc appelée à payer pour l'année 1943 un impôt additionnel d'un montant semblable, en vertu des lois de l'Impôt sur le Revenu et de l'Impôt sur les Excédents de Bénéfices. Il y est aussi dit que provision a été faite pour cet impôt additionnel à même le Fonds de Réserve contingente, dont 20%, c'est-à-dire \$440,000 seront remboursables en vertu des dispositions de la loi de l'Impôt sur les Excédents de Bénéfices.

Des profits nets de l'année terminée le 31 octobre dernier, au montant de \$3,194,300.19, il a été distribué en dividendes aux actionnaires une somme de \$2,160,000 et un montant de \$500,000 a été approprié à l'amortissement des immeubles de la banque. Ces montants sont les mêmes que ceux de l'exercice précédent. Il reste donc un solde de \$534,300.19 à ajouter au compte des profits et pertes de \$1,879,521.13 à la fin de 1943, ce qui porte ce compte à \$2,413,821.32.

Contact!



● Le moral remonte... l'énergie revient... dès que "Pepsi-Cola" glacé vient "en contact" avec un esprit défaillant. Et cette grosse bouteille de douze onces—aussi populaire chez les gars de l'armée que parmi les civils—est le breuvage idéal pour éteindre la soif! Régalez-vous de savoureux "Pepsi-Cola" aujourd'hui.

DÉGUSTEZ

PEPSI-COLA

MARQUE ENREGISTRÉE GLACÉ

IL N'Y A PAS DE MEILLEUR BREUVAGE GAZEUX QUI SOIT EMBOUTEILLÉ

"Pepsi-Cola" est la marque enregistrée au Canada de Pepsi-Cola Company of Canada, Limited

EMBOUTEILLÉ PAR

RICHER & FRERE,
Valleyfield, Que.

Avec autorisation spéciale



Pour

**LA DISTRIBUTION
LOCALE
avant
NOËL**

**DÉPOSEZ VOS ENVOIS
AU PLUS TARD LE**

19 DÉCEMBRE

Publié avec l'autorisation de
l'hon. W. P. Mulock, C.R., M.P.,
Ministre des Postes.

DECLARATION DE ME ALBERT LEMIEUX,

Député Provincial du comté de Beauharnois

Ne jouons pas sur les mots.

La conscription vient d'être brutalement imposée par le gouvernement King, et nos braves canadiens, aptes au service militaire, devront aller contre leur gré, verser leur sang sur les champs de batailles de l'Europe.

Telles sont les conséquences logiques de la participation à la guerre décrétée par le Gouvernement King en 1939. Telle est aussi la conséquence du plébiscite de 1942, alors que M. King ayant fait une promesse formelle à la Province de Québec de ne pas imposer la conscription, demandait aux provinces anglaises, tierces parties en ce pacte, de le délier de son engagement.

L'abrogation de l'article 3 de la Loi 80, peu après le plébiscite, établissait légalement la conscription. Le Bloc Populaire se fit le dénonciateur de cette mesure et déclara alors publiquement que dans nos Statuts se trouvait désormais une loi de conscription.

Pour avoir éveillé l'opinion sur cette vérité, on a qualifié le Bloc Populaire d'anti-britannique, de fasciste, etc. Cependant l'arrêté présenté et signé ces jours derniers par King donne raison au Bloc Populaire et démontre que Maxime Raymond avait des vues claires et nettes sur les conséquences de la participation en '39.

C'en est donc fait, les libéraux de 1944, sous la gouverne de King, s'assimilent aux conservateurs de Borden en 1917. Pour éviter à l'avenir que les Canadiens soient trompés par les partis, il nous faut donner notre appui immédiat au mouvement politique fédéral qui réclame l'indépendance politique réelle du Canada et le droit de faire la guerre uniquement lorsque les intérêts du Canada l'exigent.

L'occasion s'offre au public de briser avec les anciennes attaches politiques et d'assurer l'avenir du Bloc Populaire Canadien; qu'il se montre généreux à l'occasion de la souscription lancée à travers le pays.

De cette façon, aidé de vos deniers, appuyé par votre sympathie agissante, le Bloc sera véritablement votre mouvement, vous délivrera de l'insécurité où vivent nos gens, et rétablira l'unité canadienne compromise.

ALBERT LEMIEUX,
Député de Beauharnois

Denis Arbour, M. Baillargeon et Signor Agostini donneront un concert au profit de la campagne du Timbre de Noël

Dans les salles des Chevaliers de Colomb, le dimanche soir, 10 décembre — Des artistes de grand talent qu'on ne voudra pas manquer d'entendre

Les Chevaliers de Colomb, organisateurs de la campagne antituberculeuse dite du Timbre de Noël présenteront dans un grand concert, le dimanche soir, 10 décembre prochain, des artistes de grand renom.

En effet on nous apprend que ce concert mettra en vedette M. Denis

Arbour, basse chantante, qui remporta un immense succès dernièrement à Québec et dans les principales villes de la province; M. Baillargeon, flûtiste-solo des concerts symphoniques dont la réputation n'est plus à faire; une pianiste-accompagnatrice qui se fera entendre dans quelques pièces de son répertoire et, finalement, un orchestre sous la direction de signor Giuseppe Agostini.

Ce concert, disions-nous, est donné au profit de la campagne du Timbre de Noël qui bat son plein actuellement. Il sera donné dans les salles des Chevaliers de Colomb, l'une, si non la meilleure salle de concert en cette ville.

Pour obtenir un permis d'assister, il faudra se munir d'un reçu de l'achat de 100 timbres de Noël. On peut s'en procurer en s'adressant aux membres du Comité des Chevaliers de Colomb, ainsi qu'à la pharmacie Gauthier, rue Victoria à Valleyfield, à la Pharmacie Larose, rue St-Laurent, Beauharnois, ou aux salles des Chevaliers de Colomb.

A la porte même, pour ceux qui auront oublié ou négligé de le faire, des Timbres seront vendus pour permettre l'admission au concert.

Il fait aussi plaisir d'annoncer que Signor Agostini s'est chargé de la partie musicale gratuitement, offrant ses services au bénéfice de la



Faites-vous un cadeau pratique pour les fêtes!

Un manteau de fourrures, est un cadeau durable, dont vous aurez la plus grande satisfaction.

Pour du chic, de la qualité, et des prix raisonnables, rendez-vous chez

Rose Lalonde
235, Victoria, Tél. 157
Valleyfield

Dr Meunier est...

(Suite de la page 8)

médecine à l'université de Montréal. Il avait exercé sa profession rue S.-Denis à Montréal, pendant 35 ans. Attaché à l'Institut Bruchési et à l'Hôtel-Dieu pendant vingt ans, il fut chef interne à ce dernier endroit. Il avait épousé en 1907, Mlle Aurore Tremblay, dont il eut six enfants.

Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses filles: Mmes Alfred-A. Goulet (Simme), Gérard Cantin (Marquette); Mme Peter Ursulak (Suzanne); ses fils, MM. Hervé, Jean et Guy Meunier, ses gendres et belles-filles. Mme Hervé Meunier, M. Alfred A. Goulet, M. Gérard Cantin, Mme Jean Meunier, Mme Guy Meunier, M. Peter Ursulak; plusieurs petits-enfants; ses frères et soeurs: M. Wilfrid Meunier et Mmes Henri Chartrand (Antoinette); Henri Pellerin (Emérentienne); Athanase Comtois (Josephite); ses beaux-frères et belles-soeurs, ainsi que plusieurs neveux et nièces. Les funérailles eurent lieu mardi le 28 novembre en l'église S.-Jacques.

Trois accidents...

mobiles sont passablement endommagées.

M. J. B. Chaillon, eut la surprise de sa vie, lundi dernier alors que conduisant la voiture de M. Beauchamp, boucher de cette ville, il fut frappé à l'arrière par une automobile conduite par M. Lucien Dignard. L'accident se produisit coin Alexandre et Mignonne, vers les 7.30 hrs du soir. Il n'y eut que peu de dommages à la voiture que conduisait M. Chaillon.

G. Saintonge plaide devant Cour Suprême

Une cause typique dans la district de Beauharnois — L'affaire Telmosse

La Cour Suprême du Canada rendra jugement ces jours-ci dans la cause du Major J. D. A. Telmosse, ancien officier au camp militaire de Valleyfield, qui a été trouvé coupable de vol par la Cour d'Appel. La plainte avait été logée par Sa Majesté le Roi.

Les débuts de cette cause datent depuis environ 1943 alors que le Major Telmosse, attaché à l'armée canadienne au centre d'entraînement de Salaberry de Valleyfield, avait été mis sous arrêt pour vol de matériaux à cet endroit. Le procès se déroula d'abord en Cour de Magistrat et plus tard l'accusé se présenta devant la Cour d'Appel pour tenter de faire changer la décision du magistrat. La Cour d'Appel confirma le jugement de la Cour et refusa de se rendre à la demande

campagne antituberculeuse. C'est un geste que les nôtres sauront apprécier et dont les organisateurs veulent le remercier de tout coeur.

La semaine prochaine on trouvera d'autres détails sur ce concert dans les colonnes de ce journal.

Des millions de bébés en péril

Précautions à prendre pour les enfants en voyage

L'habitat normal de l'enfant est sans conteste le foyer. C'est là qu'il peut grandir en toute sécurité, bénéficier d'un régime bien équilibré, éviter les dangers de contagion et vivre en paix. Pour ce motif, vous devez vous abstenir autant que faire se peut, de voyager avec vos enfants en tout temps, mais à plus forte raison en temps de guerre alors que wagons de chemin de fer et autobus sont remplis à déborder. Le libre développement des enfants exige qu'on ne leur marchande ni l'air pur, ni l'espace, ni la lumière. Ce n'est pas dans un autobus surchargé, ni dans un wagon compact que l'on trouvera ces conditions indispensables à une bonne santé. Pour qu'un bébé soit et reste bien portant, il lui faut un sommeil naturel et long. Ce n'est pas dans les véhicules encombrés qu'il le trouvera.

Outefois, si vous êtes absolument obligé de voyager avec un ou plusieurs enfants, prenez les précautions suivantes: Réservez vos places à l'avance, de préférence au milieu de la semaine, de façon à éviter la foule des samedis et dimanches; si le voyage doit être long, tachez de le faire en deux ou trois étapes. Apportez le moins de bagage possible pour vous et le plus de linge pour l'enfant ou les enfants. Veillez à ce qu'il n'ait que des vêtements faciles à enlever ou à mettre. Si vous ne nourrissez pas votre bébé, apportez lui du lait et veillez à ce qu'il soit bien frais

des avocats de l'accusé. C'est alors que la Cour Suprême du Canada entendit cette cause qui commença vendredi dernier, à Ottawa, pour se terminer mardi.

Me Gontran Saintonge, avocat de Valleyfield, représentait le Roi tandis que Mes Pagé et Lespérance étaient les avocats du défendeur.

On nous apprend que c'est la première fois depuis près de 30 ans qu'une telle cause se rend jusqu'à la Cour Suprême dans la district judiciaire de Beauharnois.

C'est l'hiver dans l'Ouest mais ce n'est pas l'été dans notre belle région

Un quotidien de fin de semaine nous annonçait qu'il s'est produit des chutes de neige partout dans les provinces des prairies au cours de ces derniers jours. L'hiver semble être arrivé pour demeurer. Les vents sont vifs, mais le froid est modéré. On prédit plus de neige encore pour les provinces du Manitoba, de la Saskatchewan et de l'Alberta.

«La plus basse température s'est produite à Edmonton et à Prince-Albert, en Saskatchewan. Le thermomètre y a marqué 7 degrés au-dessus de zéro. La température la plus élevée dans les trois provinces a été de 22 en haut de zéro».

Samedi soir et dimanche la température était très froide dans le district de Beauharnois. Il y eut une assez abondante chute de neige en fin de semaine mais la température pluvieuse de lundi dernier la fit disparaître en peu de temps. Les vieux citoyens nous disent que la troisième chute seulement se conservera jusqu'à la fin de l'hiver. D'autres ajoutent avec toute sincérité que nous n'aurons pas assez de neige dans nos rues, pour permettre aux enfants de jouer, avant la veille de Noël. On y verra!

Nous l'avons!

et à la température requise. Faites-en autant pour l'eau. Ne lui donnez jamais à boire une eau inconnue. Enfin, prenez les mêmes précautions qu'à la maison et soyez encore plus méticuleuse, car vous êtes perdu parmi la foule et chaque inconnu est un contagieux possible. Tout ce que l'enfant touche peut être contaminé. Ne l'oubliez jamais. Les bonbons du voisin sont séduisants, mais ils peuvent servir de véhicule à une infection ou provoquer une indigestion. En somme, toute ce qu'ingurgite ou touche votre enfant doit être propre: lait, eau, aliments, enroulage. Plus de 70,000,000 de voyageurs ont pris place dans les trains l'an dernier. Songez-y bien quand vous partez avec votre famille et ne voyagez que si c'est essentiel.



PROVINCE DE QUEBEC

DISTRICT DE BEAUHARNOIS

CITE DE SALABERRY-DE-VALLEYFIELD

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est par les présentes donné, conformément à l'article 494 de la Loi des Cités et Villes de la Province de Québec, et à l'article 7 de la loi 4 George VI, Chapitre 87, que le rôle d'évaluation de la cité de Salaberry-de-Valleyfield pour l'année 1945, tel que préparé par MM. Jean-Marie Lafleur, Ligouri Poirier et Delma Couturier, dûment nommés évaluateurs par résolution du Conseil de la cité de Salaberry-de-Valleyfield en date du 10 mai 1944, a été déposé à mon bureau LUNDI, le 20 NOVEMBRE 1944.

AVIS PUBLIC est aussi donné que ledit rôle d'évaluation restera ouvert à l'examen des intéressés ou de leurs représentants durant les trente (30) jours qui suivent celui du dépôt, soit jusqu'au MERCREDI, 20 DECEMBRE 1944, inclusivement, et dans cet intervalle quiconque croit devoir se plaindre du rôle tel que préparé, pour lui-même ou pour un autre, peut en appeler au conseil en donnant à cet effet, au Greffier de la cité, un avis par écrit contenant les motifs de sa plainte.

DONNE à Salaberry-de-Valleyfield, ce 20 novembre 1944.

CHARLES CODEBECQ,
Greffier de la Cité.

Jos. Goyette

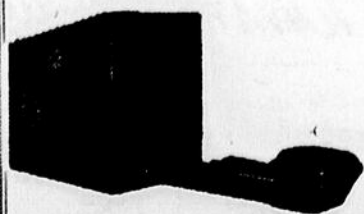
Entrepreneur Plombier - Couvreur et Steam-fitter

Représentant et vendeur des fameux foyers mécaniques

FAIRBANKS-MORSE

Le meilleur système de chauffage automatique.

48, rue Ste-Cécile,
Tél. 181 Valleyfield



Les "Cookies" perdent contre les Braves

Bernard Vinet est l'étoile du Valleyfield avec deux points — Joannette, Boyer, Connelly, Gibbons, Lascelles brillent — Ralliement du Cornwall à la troisième période — Valleyfield en tête de la ligue

11 PUNITIONS A LA DEUXIEME PERIODE

Les "Cookies" de Cornwall, qui se promettaient de remporter une éclatante victoire contre les Braves à Valleyfield, dimanche dernier, sont retournés dans leur ville quelque peu déçu. En effet, les joueurs de Lucien Leduc, avec la belle tenue de Johnny Lascelles dans les filets des locaux, ont prouvé leur supériorité dès les premières minutes de jeu et ce n'est qu'à la troisième période que le Cornwall réussit trois points.

Bernard Vinet, jeune ailier des Braves, a été l'étoile des Braves avec deux points, dont un sur un bel effort individuel. Les défenses des Braves ont admirablement bien secondés les efforts des avants pour donner à leur cerbère une excellente protection en tout temps.

Joannette, Vinet et Boyer ont été très effectifs, surtout dans la première période. Au cours de la seconde période, le jeune centre Gibbons a prouvé son savoir-faire lorsqu'il fournit deux belles passes à Brennan et Bessette pour faire compter les 4e et 5e points des Braves.

Onze joueurs ont été bannis du jeu au cours de ce deuxième vingt minutes pour infractions aux règlements. Joannette, le Joe Louis du Valleyfield, lança plusieurs coups de poing vers le colosse Dupuis, des "Cookies", lorsque ce dernier l'avait retenu illégalement. Ce fut un beau duel avec plus de sept joueurs dans la même mêlée—et Joannette remportant les honneurs du combat avec une belle droite sur la joue gauche du colosse.

Une foule de plus de 3000 personnes assistaient à la rencontre qui ne manqua pas d'activités du commencement à la fin, surtout dans la 3e lorsque les "Cookies" firent un ralliement qui leur accorda trois

points. Valleyfield possède une belle équipe, bien balancée, qui remportera sûrement le championnat de la Ligue Interprovinciale à l'allure dont vont les choses depuis quelques jours.

Bessette, ancienne étoile de la Ligue Senior, s'aligna aujourd'hui avec les Braves. C'est une sage acquisition de la part des directeurs des Braves qui leur rapportera des dividendes tant aujourd'hui qu'au cours des prochaines joutes.

SOMMAIRE

Première période	
1—Valleyfield: Vinet	
Joannette	3.00
2—Valleyfield: Connelly	
Gibbon	8.25
3—Valleyfield: Vinet	
Boyer	11.47
Punition: Poissant.	
Deuxième période	
4—Valleyfield: Bessette	
Connelly, Gibbon	1.54
5—Valleyfield: Brennan	
Gibbon	3.30
Punitions: Boyer, Lauzon, Dupuis, Brennan, Fleet, Cadieux, Joannette (majeure), Dupuis (majeure), Gibbon, Renaud, Archambault.	
Troisième période	
6—Cornwall: Marshall	
Savard	4.45
7—Cornwall: Gravel	
Lauzon, Degray	14.48
8—Cornwall: Burr	
Carragher, Perron	16.37
Punition: Connelly.	
Arbitres: Lalonde et Murray.	

LUNDI MATIN

Ligue Interprovinciale	
	J. G. P. N. P. C. P.
Valleyfield	7 3 2 2 36 30 8
Cornwall	8 4 4 0 36 37 8
Lachine	6 3 2 1 32 34 7
Shawinigan	7 2 4 1 24 27 5

Le senior A-1, en concours chez Léo Hébert

Une nouvelle catégorie de joueurs en lice à la Pool Room Hébert

SENIOR A.

Victor Latour a remporté une autre victoire sur Léo Berthiaume, par le pointage de 100 à 91. Ce fut une partie enlevante du commencement à la fin. Berthiaume se trouve éliminé et Latour passe par le fait même, en semi-finale.

SENIOR B.

M. Arthur Mercier a remporté sa seconde victoire consécutive sur M. Trefflé Brossoit, par une différence de 24 boules, alors que le pointage final est de 100 à 76. M. Mercier montra surtout sa supériorité dans le deuxième cinquante, alors qu'il mena du commencement à la fin. Par cette victoire, M. Mercier passe en semi-finale.

JUNIOR A.

J.-Guy Haineault, a pris une douce revanche sur Edouard Sarrazin, en triomphant de ce dernier par la marge de 5 points. Haineault avait perdu la première partie d'une série de 2 dans 3. Il reste donc encore une partie à jouer entre ces deux joueurs.

Rolland Latour eut facilement raison de Raymond Larocque, quand il l'emporta par le pointage de 50 à 17. Il faut dire que la partie fut jouée un peu tard, ce qui ne permit pas aux deux joueurs de prouver leur réelle valeur.

Dans une deuxième partie jouée entre Paul E. Latour et Paul Toussignant, ce dernier fut éliminé par

Les journalistes et les Leduc aux prises à l'aréna dimanche à onze heures

Les chroniqueurs sportifs de la ville de Montréal se rendront à Valleyfield en fin de semaine pour assister à la joute Shawinigan-Valleyfield, qui commencera à 2.30 heures. Avant de permettre à ces chroniqueurs sportifs d'assister à cette rencontre ils devront faire valoir leur capacité personnelle dans le domaine du hockey en jouant au hockey contre les Leduc de Valleyfield, tous des colosses de 200 livres ou plus. Cette joute commencera à 11 heures et l'admission sera gratuite.

On nous apprend encore cette semaine que les Leduc pratiquent régulièrement depuis deux semaines afin de remporter les honneurs de ce match. Un de ces messieurs nous apprendait hier que "nous gagnerons décidément dimanche". Lucien Leduc sera probablement au centre tandis qu'Albert "Battle-ship" Leduc (200 livres ou plus), sera à son poste sur la défense, br...rr...rr!

Les journalistes ne sont pas des colosses, (pesantur totale des 16 joueurs: 1400 livres), mais ils ont l'intention de compter plusieurs points avant que les Leduc se décident de traverser leur ligne bleue. Pour plus de détails il faudrait assister à cette rencontre Leduc vs Chroniqueurs Sportifs, dimanche, à l'aréna de Valleyfield, à 11 heures.

Carragher mène dans le circuit Interprovincial

Bobby Carragher est toujours le premier compteur de la ligne de Bob LeBel, mais n'a pu augmenter son total de points, en fin de semaine, bien que ses plus proches ri-

le compte de 2-0, perdant par plus de 27 boules.

Une nouvelle catégorie a fait son apparition, mardi dernier, réunissant Arthur Lefebvre et Gérard Monette, Elie Brossoit et Bernard Langlois. Lefebvre et Monette ont joué leur première partie mardi le 28, et ce fut à Monette qu'alla l'honneur de triompher de son adversaire, alors qu'il tourna ses 150 boules contre les 112 de son adversaire.

Jeudi prochain aura lieu la première partie entre la deuxième équipe formée de Elie Brossoit et Bernard Langlois. Personne parmi les habitués de la "pool room" Léo Hébert, ne voudra manquer cette partie, qui s'annonce des plus intéressantes.

Les parties de la semi-finale commenceront la semaine prochaine. Avis aux intéressés.

POTINS SPORTIFS

Dimanche dernier, le Valleyfield a prouvé sa supériorité sur le Cornwall, en triomphant par le compte de 5-3.

A propos de la bataille "Kitoute"-Dupuis, certains spectateurs ont remarqué que Joannette se préoccupait très peu de la taille de son adversaire, quand il s'agissait de se défendre.

En foule dimanche pour voir les Leduc baisser pavillon devant l'équipe des journalistes.

Lucien fait patiner ses Leduc, histoire de leur faire perdre un peu de graisse.

La venue de Bessette sur l'alignement du Valleyfield prouve encore une fois que la direction du

club fait tout son possible pour donner à la ville un club capable de gagner le Championnat.

Encourageons les Braves! Il y a présentement en circulation un bouton d'honneur, pour tout ceux qui veulent aider l'équipe.

Le Club Cycliste est encore une très jeune organisation et déjà il a des ennuis. Oh! langues de commères que ne direz-vous pas!

Qui ne se souvient pas de Théo. Hamel, joueur d'attaque du Valleyfield de 1938-39. Hamel fait maintenant partie des Olympiques de Boston, dans la ligue de l'Est des Etats-Unis. Il détient la première place dans le classement des compteurs.

vaux, récoltaient 3, 4 ou 5 points. Perron, un autre joueur du Cornwall, vient en 2e position, avec 3 points en arrière de son coéquipier.

"Kitoute" Joannette, sensationnel joueur du club local, détient la 3e position avec 13 points, suivi de Morrow du Lachine, et de Connolly et Vinet du Valleyfield, qui ont respectivement 12 points à leur crédit. (La joute d'hier soir non comprise)

Voici la liste des compteurs du circuit LeBel:

	B.	A.	Pts.
Carragher, Cornwall	9	10	19
Perron, Cornwall	9	10	19
Joannette, Valleyfield	5	8	13
Morrow, Lachine	8	4	12
Connolly, Valleyfield	7	5	12
Vinet, Valleyfield	6	6	12
Gibbon, Valleyfield	6	5	11
Whitehead, Lachine	4	7	11
Burr, Cornwall	5	5	10
Chapman, Lachine	7	1	8
Desrocher, Cornwall	7	0	7
Trudel, Shawinigan	3	3	6
Cabana, Lachine	2	4	6
McIntyre, Shawinigan	2	4	6
McIntosh, Valleyfield	3	2	5
Cadieux, Valleyfield	3	2	5
Bisson, Shawinigan	3	2	5
Lupien, Shawinigan	3	2	5
Vallière, Lachine	2	3	5
Dupuis, Cornwall	2	3	5
Lajoie, Shawinigan	2	3	5
Proulx, Cornwall	1	4	5
Brodeur, Shawinigan	3	1	4
Boyer, Valleyfield	2	2	4
Gravel, Cornwall	2	2	4
Brennan, Valleyfield	2	2	4
A. Renaud, Cornwall	1	3	4
Archambault, V'field	0	4	4
Anderson, Valleyfield	2	1	3
Lauzon, Cornwall	2	1	3
Payette, Lachine	2	1	3
Bourgie, Lachine	1	2	3
Armand, Lachine	0	3	3
Laframboise, Sha'gan	0	3	3
Garand, Shawinigan	2	0	2
Bouchard, Lachine	1	1	2
Bell, Lachine	1	1	2
Williamson, Sha'gan	1	1	2
Leboeuf, Cornwall	1	1	2
Leduc, Valleyfield	0	2	2
Poissant, Valleyfield	0	2	2
Savard, Cornwall	0	2	2
Piché, Lachine	0	2	2
Bastien, Lachine	1	0	1
Terriaut, Lachine	1	0	1

Un chauffard appréhendé par la police

L'inconnu n'arrêta pas après avoir tué un citoyen de Coteau

Moins d'une demi-heure après avoir blessé mortellement une personne, un chauffard était appréhendé et mis sous arrestation par les agents Lucien Durocher et R. Charlebois de la Police provinciale. La victime de cet accident, qui mourut quelques heures plus tard à l'hôpital S.-Joseph de Lachine, est M. Rosaire Charlemagne demeurant à Coteau Landing.

Conduisant son auto, il arrivait chez lui, quand il fut violemment heurté par le chauffard en question qui se dirigeait vers Montréal. Sous la violence du choc M. Charlebois perdit le contrôle de son volant et tourna bout pour bout.

L'inconnu n'arrêta pas mais augmenta de vitesse en se sauvant.

M. J.-B. Lamoureux, est inhumé à Valleyfield

Le 25 novembre, à l'Hôtel-Dieu de Valleyfield, est décédé M. J. Baptiste Lamoureux, âgé de 42, après une courte maladie. M. Lamoureux demeurait à Beauharnois et était l'époux de Mme Marguerite Corbeil, de Valleyfield.

Le service fut chanté à Beauharnois, et l'inhumation eut lieu à Valleyfield, mardi, le 28 novembre dernier.



DENIS HARBOUR - M. BAILLARGEON

Basse chantante et Flutiste

Un orchestre sous la direction de Signor Guiseppa Agostini

à 8.30 hrs

Dans un grand concert au profit du

Salle des

Dimanche, 10 Décembre

Timbre de Noël

Chevaliers de Colomb

(BILLETS EN VENTE A LA PHARMACIE GAUTHIER)

Shawinigan à Valleyfield dimanche

EX BRAVES AVEC LACHINE CETTE ANNEE



MAURICE BASTIEN



JEAN ARMAND



GORDIE WHITEHEAD

Le gérant de l'équipe Lachine alignait ces jours derniers trois joueurs qui faisaient partie de l'équipe des Braves de Valleyfield l'an dernier. Ce sont, de gauche à droite, Maurice Bastien et Jean Armand, avants, et Gordon Whitehead, so-

lide joueur de défense, dont les parents demeurent à Bellerive. Le Lachine jouera à l'aréna de Valleyfield le 14 décembre prochain. Ce sera une belle joute, nous apprend-on!

Les Cataractes de Shawinigan se rendront à Valleyfield dimanche prochain pour rencontrer les Braves dans une joute régulière de la Ligue Interprovinciale — Une joute qui promet des répercussions — Les billets sont en vente

LA PARTIE COMMENCERA A 2.30 P.M.

Les spectateurs qui ont vu ou entendu parler de la dernière partie entre Shawinigan et Valleyfield ne voudront certainement pas manquer de les voir à l'oeuvre, ici, dimanche prochain. La dernière partie entre ces deux équipes fut des plus dures et on croit que les joueurs du Valleyfield ne s'en laisseront certainement pas imposer dimanche. Etant sur un pied d'égalité avec le Cornwall, quoique les Braves aient une partie de moins de jouer, on peut donc être assuré que Valleyfield fera tout en son possible pour s'accumuler des points. Le Shawinigan détient la dernière place dans le classement, ce qui ne veut pas dire que ce club est une nullité; loin de là! C'est peut-être pour cela que les joueurs de François Héty montre tant d'animosité à l'égard des meneurs de la ligue.

Les billets sont en vente présentement à l'aréna. Ceux qui ont à coeur que le nom de Valleyfield, soit porté dans tous les centre sportifs doivent se faire un devoir d'assister à toutes les parties cédulées à Valleyfield.

Devez-vous préparer chaque jour la cantine? Alors, dans un Thermos, un' simple suggestion, Versez une Soupe Heinz, pour que votre homme dine, Avec bon appétit, avec satisfaction!



Les Nouvelles Sportives

Dans le domaine des courses
N. de la R.—Nous reproduisons l'article ci-dessous qui nous parvient d'un amateur de course de la région d'Ormslow. Comme notre collaborateur l'explique, le but de cet article est de faire comprendre et aimer les courses de chevaux dans notre région.

Tous les amateurs de courses sous harnais, qui ont assisté aux différents meetings, soit à Ormslow, soit à Valleyfield, ont certainement goûté les luttes étonnantes, qui se sont livrées les chevaux des principaux propriétaires de la région et des alentours.

Mais est-ce qu'un spectateur s'est déjà posé la question suivante? Combien coûte un bon cheval? rare sont ceux-là, et je vais tacher par les détails qui vont suivre, de répondre à cette question le plus clairement possible.

Pendant les mois d'hiver nombres d'amateurs oublient les courses, jusqu'à la réouverture de la saison suivante, mais ce n'est pas la même chose pour les propriétaires qui passent ces longs mois à la recherche de nouveaux chevaux, ou à dresser ceux dont ils sont déjà propriétaire.

1—Quelqu'un qui veut devenir propriétaire de chevaux, doit être bien informé sur les allées et venues des principaux chevaux du pays et des Etats-Unis. Alors il

doit acheter au prix de \$5.00 un livre qui contient tous les résultats des courses tant dans le Québec, l'Ontario, qu'aux Etats-Unis. Dans ce livre, il pourra juger que tel ou tel cheval s'est classé tant de fois premier, deuxième ou troisième.

2—Vous choisissez un ou deux bon prospects, sur lesquels vous comptez faire une très belle saison.

3—Supposons que vous partez un matin, dans le but d'acheter l'un ou l'autre de vos prospects, ce qui veut dire que vous n'en sortirez pas à moins d'un \$500.00 dollars, ce qui est un prix très ordinaire pour un cheval trotteur.

4—Il vous faut maintenant un attelage complet, afin de prendre

part aux courses, ce qui coûte environ \$300.00 sans exagération.

5—Si vous ne pouvez pas prendre soin vous-même de votre cheval, ni de l'entraîner, il vous faut encore déboursier un \$25.00 par semaine, afin d'avoir un homme de confiance et compétent.

6—Vous faite commencer l'entraînement vers le 1er janvier, pour ne le terminer qu'au mois de mai, afin que votre cheval soit en parfaite condition pour la saison des courses qui s'annonce. Pendant deux ou trois premières courses, ne forcez pas le cheval, car ce ne sont que des courses préparatoires.

Enfin voici arriver le mois de juin, durant ce mois vous récoltez le fruit de l'entraînement que vous avez fait subir à votre cheval. Si dans le premier mois votre cheval vous déçoit et que vous tenez à ce sport, il vous faut l'échanger. (Suite à la page 15)

BON COMPTEUR



BERNARD VINET, brillant ailier des Braves de Valleyfield, qui a été l'étoile des Braves de Valleyfield, dimanche dernier contre Cornwall en comptant deux points.

IL SE DISTINGUE



JOHNNY LASCELLES, populaire gardien de buts des Braves de Valleyfield, qui a donné une magnifique exhibition de son savoir-faire dimanche dernier lors de la joute Cornwall-Valleyfield. Lascelles, nous dit-on, promet des surprises au Shawinigan dimanche prochain.

Les Braves joueront neuf parties au cours du mois

A Cornwall demain soir — Shawinigan à Valleyfield dimanche — Conservez cette cédule

A la demande de plusieurs sportsmen de la ville de Salaberry de Valleyfield et des environs nous reproduisons ci-dessous la cédule des parties qui seront jouées dans le circuit Interprovincial au cours du mois qui commence demain.

On remarquera tout d'abord que

les Braves se rendront à Cornwall, demain soir, vendredi, pour faire face aux "Cookies". Dimanche Valleyfield recevra la visite du Shawinigan. Cette joute promet beaucoup surtout si l'on considère que les Cataractes ont, d'après les oui-dire, une des meilleurs équipes de la ligue de Bob LeBel.

Conservez cette cédule afin de ne pas manquer les joutes des Braves, surtout celles qui se dérouleront à l'Aréna de Valleyfield.

Décembre

- 1—Valleyfield à Cornwall; 3—Shawinigan à Valleyfield; Cornwall à Lachine; 7—Valleyfield à Shawinigan; 8—Lachine à Cornwall; 10—Valleyfield à Lachine; Cornwall à Shawinigan; 14—Lachine à Valleyfield; 15—Shawinigan à Cornwall; 17—Shawinigan à Lachine; Cornwall à Valleyfield; 20—Cornwall à Lachine; 22—Valleyfield à Cornwall; 24—Cornwall à Shawinigan; Lachine à Valleyfield; 29—Lachine à Cornwall; 31—Cornwall à Lachine; Valleyfield à Shawinigan.

SOYEZ FORTS

SI VOUS SOUFFREZ DE: FAIBLESSE, COURBATURES, NERVOUSITÉ, ÉPUISEMENT, FATIGUE HABITUELLE, MANQUE D'APPÉTIT...

PRENEZ LES PILULES MORO

1566 ST-DENIS, MONTRÉAL 18

SOUPES CONDENSÉES HEINZ

POUR LES JOURS FRAIS D'AUTOMNE

Tous les ouvriers se régalaient de la soupe chaude qui se trouve dans leur cantine et qui leur fournit de l'énergie. Variez le lunch quotidien. Commandez plusieurs sortes de Soupes Condensées Heinz aujourd'hui chez votre épicié.



<p>Marché Bellerive Léo Garand, Prop. 104, Grande-Ille Tél. 66</p>	<p>BOEUF de l'ouest 10 lbs. \$1.95</p>	<p>Steak de boeuf 35c lb.</p>	<p>Cotelettes de porc frais 15c lb.</p>
---	---	--	--

Les Zouaves honorent cinq de leurs membres qui méritent la médaille de long service

On offre en même temps une bourse au capitaine Lucien Delisle — Souper et fête de famille parfaitement réussis — Une partie récréative au programme — Mgr Léger dit le mot de la fin

La compagnie 27 des Zouaves de Valleyfield a donné son souper annuel et traditionnel de la Ste-Catherine jeudi soir dernier, 23 novembre, dans le sous sol de la cathédrale. Une très forte partie de la population rendit hommage aux organisateurs en se rendant à ce souper et au spectacle qui suivit.

La fête était sous la présidence conjointe de Mgr P. E. Léger, curé de la cathédrale, et de M. J. C. Hénauld, vice-président de la compagnie.

Parmi les personnages de marque présents, soulignons: M. l'échevin Louis Quevillon qui agissait comme maire, en l'absence de M. Robert Cauchon, et qui adressa la parole pour féliciter les Zouaves de leurs magnifiques activités dans tous les domaines. Addressa également la parole, M. Hénauld qui souhaita la bienvenue à tous et fit lecture d'un télégramme de S. H. le Maire, retenu à Québec. On présenta ensuite au capitaine Lucien Delisle une magnifique bourse en récompense de ses services. Emu, M. Delisle remercia.

Après le souper, suivit la partie militaire du programme: les Zouaves se sont formés en rangs pour saluer S. E. Mgr J. A. Langlois. Quelques manœuvres militaires ont su intéresser les assistants. Plus tard eut lieu la remise de décorations pour long service; les récipiendaires qui comptent déjà 10 ans de service sont: le sergent Paul Bougie, aujourd'hui lieutenant-colonel de la Garde Dollard des Ormeaux, le caporal U. Robinauld, les soldats R. Montpetit, R. Latour et R. Guérin.

La présentation de la coupe pour assiduité aux réunions de la compagnie fut faite au méritant soldat Roméo Loiselle.



M. LUCIEN DELISLE

Le programme comprenait aussi une partie récréative et les pièces au programme furent présentées avec brio par le maître de cérémonies, M. Gérard Lehoux. Le quatuor Cécilien et M. Gabriel Delisle se firent entendre dans de nombreux de chant et une troupe donna deux petites pièces: Le Docteur Gratis et l'Artiste Peintre, en plus d'une partie de lutte parodiée qui fut un grand succès.

Avant de terminer Mgr Léger trouva des mots que lui seul peut trouver pour remercier la compagnie 27, ses membres et les assistants, demandant à chacun de garder toujours un souvenir de l'esprit de famille qui se dégage de cette soirée.

On chanta ensuite O Canada, et chacun regagna son foyer.

Les Nouvelles Sportives

(Suite de la page 14)

avec \$100.00 ou \$200.00 en retour; sera-t-il meilleur que le premier? C'est à vous d'y voir.

Vous voyez chers lecteurs que pour être propriétaire de chevaux, il faut être sportsman 100%, et ne reculer devant aucune dépenses nécessaires.

Cette article n'a pas pour but de décourager ceux qui veulent devenir propriétaire de chevaux de courses, mais afin de faire mieux connaître les sacrifices que ces

propriétaires ont à surmonter. C'est pourquoi, nous spectateurs, nous devons nous faire un devoir d'assister à tout les meetings présentés, car plus l'assistance est grosse, plus les organisateurs peuvent augmenter les bourses des gagnants, ce qui les récompense pour tout le trouble qu'il se donnent, à bien dresser leurs chevaux.

Prochainement il y aura assemblée de tous les propriétaires de chevaux des environs, et je serai dans une meilleure condition pour vous renseigner. A bientôt.

Le lieutenant Paul Faubert est revenu

Après un assez long séjour en Angleterre

Nous apprenons avec plaisir le retour du lieutenant Paul Faubert, de Rigaud, récemment revenu d'outre-mer où il passa un assez long séjour avant de se rendre en Normandie et en Belgique apporter son concours aux manœuvres de la libération de la France et de la Belgique.

Il appartenait au régiment de Maisonneuve et passa 21 mois en terre étrangère.

Deux célébrités de l'armée canadienne, le capitaine Antoine (Tony) Masson, M.C., et le capitaine Stuart-Bowman Ralston, fils du colonel

l'hon. L. R. Ralston, ex-ministre de la Défense nationale, étaient à bord d'un train de troupes qui arrivait en gare Windsor ces jours derniers, ramenant à Montréal 24 officiers et 22 soldats de ce district récemment rapatriés au pays.

Coutumes du temps de Noël

On ne revient qu'une fois l'an aux noëls anciens, aux couronnes de houx et à l'offrande d'étrénes.

Et ce n'est qu'une fois l'an aussi que le facteur vous apporte des timbres de Noël.

Répondez à l'appel qui vous est fait. C'est chez nous une coutume établie que d'appuyer la lutte contre la tuberculose.



Achetez des timbres de Noël et puis servez-vous-en.

NOËL APPROCHE

Voici

Quelques Suggestions...

PRENEZ NOTRE CONSEIL...

faites vos achats au plus tôt car les marchandises sont disponibles qu'en quantité très RESTREINTE



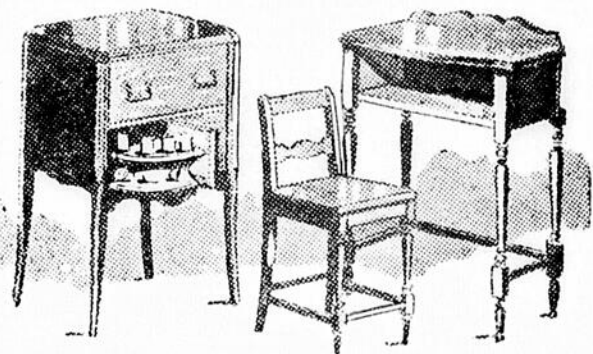
VOULEZ-VOUS UN COIN GAI ET CONFORTABLE DANS VOTRE MAISON?

Nous vous suggérons cette pièce de mobilier... un fauteuil accueillant qui vous procurera de bons moments de repos. Le cadeau idéal pour "papa".

UN CADEAU PRATIQUE...

Un petit meuble de téléphone, une tabagie ou une sellerette est toujours pratique dans une maison. C'est le morceau qui complète l'ameublement.

Voyez ces petits meubles et choisissez-en un pour offrir en cadeau de Noël.



Marchand & Frère

MAGASIN DE MEUBLES et ARTICLES DE MENAGE

Dépositaire des disques "VICTOR"

L'endroit idéal pour bien meubler votre foyer

Tél - 163

209, rue Victoria - Valleyfield

BUVEZ



... IL
ÉTANCHE LA SOIF

LA GAZETTE DE VALLEYFIELD

VOULEZ-VOUS PRENDRE UN BON REPAS?

RENDEZ-VOUS AU
RESTAURANT VICTORIA

Cuisinier d'expérience. Service Courtois.
Repas régulier (à toute heure) 45c et plus.
175, RUE VICTORIA VALLEYFIELD, P.Q.



LANIEL & FILS Enrg.
HORLOGERS-BIJOUTIERS
23b, rue St-Laurent, Valleyfield

Assortiment complet de bagues et jonc \$20.00 et plus

MONTRES "GRUEN"
QUALITE ET PRECISION

VOUS ECONOMISEREZ EN VISITANT CHAQUE SEMAINE NOTRE RAYON D'EPICERIES ET VIANDES AU SOUS-SOL.



LA CIE.
DION
LIMITÉE

TEL. 316 VALLEYFIELD

Page 16

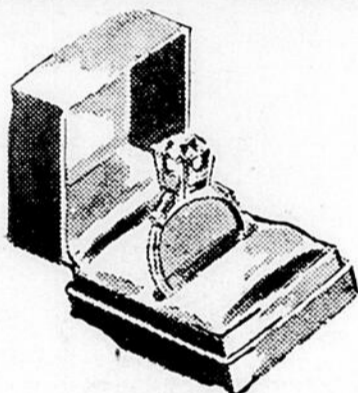
Jeudi, le 30 novembre, 194



Bientôt Noël...

Pour Noël et les fêtes vous aimerez donner des cadeaux de bon goût, portant l'étiquette d'une maison réputée. Venez donc chez T.-A. LANIEL, rue Nicholson, Valleyfield, où vous trouverez une quantité considérable de suggestions intéressantes dans les prix que vous voulez payer.

Grand spécial



Choix considérable de bagues de fiançailles. Or 10 ou 14, ou 18 carats, portant diamants et riches ciselures avec alliance pour convenir, si désirée.

AUSSI

Montres pour dames et messieurs, bijoux de fantaisie. Assortiment varié, prix modérés.

T. A. Lanier

Montres - Bijoux - Diamants - Bibelots

12, rue Nicholson

TEL. 243

VALLEYFIELD



SELECTION DE CHOIX DANS LES MONTRES, "LORIE", \$24.75 et plus

(Ces prix ne comprennent pas les taxes)

La Fédération des Sociétés Médicales de la P. de Québec

Réunion du comité exécutif de la Fédération des Sociétés Médicales de la province de Québec aux Trois-Rivières — Dr Aimé Leduc est élu directeur — Résolutions

Au mois d'octobre dernier, la Fédération des Sociétés Médicales de la Province de Québec, à son assemblée annuelle, a élu le Comité Exécutif suivant:

Président honoraire: Dr J.-E. Desrochers, Montréal;

Président actif: Dr E. Thibault, Verdun;

1er Vice-président: Dr R. Gaudet, Sherbrooke;

2e Vice-président: Dr J.-E. Dorion, Québec;

3e Vice-président: Dr E. Potvin, Chicoutimi;

Secrétaire-trésorier: Dr L.-P. Laporte, Montréal.

DIRECTEURS

Dr G.-E. Roy, Nicolet;

Dr J.-A. Rouleau, Montréal;

Dr Aimé Leduc, Valleyfield;

Dr J.-A. Tétrault, Trois-Rivières; Dr C. A. Gauthier, Québec. Une réunion du nouveau Comité Exécutif de la Fédération traita des questions suivantes:

Résolution, re: Referendum Assurance-Santé.

Un comité dit de conférenciers fut nommé pour dresser une liste de conférenciers et de sujets à traiter.

Un autre Comité fut formé pour faire une révision de la charte qui sera soumise à l'Assemblée générale annuelle.

Quatre membres furent nommés pour représenter la Fédération sur le Comité Conjoint, re: Assurance-Santé.

Il fut aussi question de coopérative médicale. Il fut suggéré que des lettres soient adressées à toutes les Sociétés Médicales fédérées, leur demandant de tenir la Fédération au courant de leurs activités.

40,000 cigarettes pour nos soldats blessés dans les hôpitaux là-bas

Les employés de la Montréal Cottons Limited, à Valleyfield, ont fait un geste très humanitaire ces jours derniers envers les soldats canadiens qui sont actuellement au repos dans les hôpitaux outre-mer.

Cette semaine les employés de cette industrie locale ont fait parvenir 40,000 cigarettes à la Croix-Rouge Canadienne pour être distribuées aux soldats canadiens dans les hôpitaux outre-mer.

Il est fort probable que ce beau geste sera répété à tous les trois mois.

Réparation, Location et Achat

Clavigraphes
Machines à additionner
Calculateurs
Ouvrage Garanti

Gabriel Langevin,
57, rue St-Théodore,
Tél. 545
Valleyfield, P.Q.
(23-30-7-14C)

LOTS A VENDRE

pour la succession Daniel Dion

10 beaux lots à côté de l'Eglise de Bellerive. Plusieurs lots dans le Nouveau-Salaberry sur l'ancienne terre Madden, vis-à-vis l'Eglise.

D'autres lots près du New-York Central.

Conditions faciles de paiement.

S'adresser sur la ferme à—

M. A. BRISSON

ou au bureau de

La Compagnie DION Limitée

pour détails.

